



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

www.cias-ouest-rennes.fr

Bréal-sous-Montfort
Chavagne
Cintré
Le Rheu
Mordelles
Saint-Gilles
Vezin-le-Coquet



2023, Mot du président

Même si la menace épidémique s'est nettement éloignée, l'année 2023 a été encore difficile pour les services du CIAS, notamment ceux de l'EHPAD multi-sites et du domicile, particulièrement le SAAD, en raison d'une difficulté lourde en matière de recrutement du personnel, notamment pour les aides-soignantes et les auxiliaires de vie sociale.

Pour autant, tous les services ont su se mobiliser pour offrir le meilleur service possible à la population.

Pour l'EHPAD, l'équilibre économique n'a été atteint que grâce à des aides très importantes, mais non pérennes, de l'Agence Régionale de Santé et du Département. Nous sommes ainsi, dans l'intercommunalité, représentatifs de la difficulté des EHPAD publics, en raison à la fois de l'augmentation des coûts (énergie notamment) et des surcoûts liés au recrutement massif d'intérimaires.

Pour le SAAD, la baisse du nombre d'heures s'est à nouveau accentuée et le déficit n'a pu être limité en 2023 que grâce à des aides de l'ARS (avec un caractère exceptionnel). Le SSIAD, pour sa part, est excédentaire mais les règles actuelles, malgré l'émergence du Service Autonomie Domicile (SAD), ne permettent pas de mettre en œuvre une fongibilité qui paraîtrait normale dans le cadre d'un service unifié.

Pour tous les autres services s'inscrivant dans le budget M14 (qui devient M57), la dynamique en cours depuis plusieurs années a pu être poursuivie et accentuée, l'exercice budgétaire restant équilibré.

En matière de petite enfance, en lien avec la mise en place de la Convention Territoriale Globale avec la CAF, une restructuration est en cours et portera ses effets en 2024, cela concernant de fortes actions en matière de parentalité, le RPE en lien avec les assistantes maternelles et la ludothèque intercommunale dont le projet est en cours d'évolution.

Le secteur concernant depuis 2013 la Longère et les Maisons Hélène qui est en plein renouvellement depuis la création et le développement en 2023 de la plateforme de répit, l'ensemble étant en cours d'association dans un service unique qui permet d'envisager avec les moyens nécessaires, une action renouvelée, notamment auprès des aidants.

L'aide sociale où, dans le respect des principes permettant la bonne coopération des communes et du CIAS, une augmentation des aides est en cours face à des besoins de plus en plus lourds. Cela s'associe aussi au soutien à l'action menée près des populations en difficulté par l'épicerie sociale et solidaire de l'association EISSOR, reconnue et appréciée par l'ensemble des communes.

Pour cette année 2023, et alors qu'en 2024 nous avons entamé plusieurs projets d'évolution, notamment pour l'EHPAD avec la mise en place à venir de l'UHR (unité hébergement renforcée), je souhaite remercier l'ensemble des personnels du CIAS de tous niveaux pour leur professionnalisme et leur engagement.

Mes remerciements vont aussi aux membres de nos deux instances, le Comité Syndical du SIASOR et le Conseil d'Administration du CIAS ainsi, bien sûr, qu'aux maires des sept communes, aux membres du Bureau, au Directeur Général des Services et aux directeurs et aux directrices des différentes branches.

A deux ans de la fin du mandat, nous mettrons tout en œuvre pour faire face aux difficultés et poursuivre une évolution qui devra tenir compte des souhaits des communes et des constats issus de l'Analyse des Besoins Sociaux actuellement en cours.

*Alain PITON,
Président du CIAS à l'Ouest de Rennes*

Sommaire

L'ORGANISATION TERRITORIALE DU CIAS	6
<i>Le territoire et les chiffres clés 2023</i>	<i>7</i>
<i>La gouvernance du SIASOR et du CIAS</i>	<i>8</i>
<i>Finances/Situation budgétaire globale</i>	<i>9</i>
<i>Ressources Humaines/Effectifs</i>	<i>17</i>
<i>Organigramme.....</i>	<i>19</i>
LA DIRECTION GENERALE	20
<i>La Direction Générale.....</i>	<i>21</i>
<i>Le Service Communication</i>	<i>22</i>
LE POLE RESSOURCES	24
<i>La direction Comptabilité/Finances/Marchés Publics.....</i>	<i>25</i>
<i>La direction des Ressources Humaines</i>	<i>26</i>
LE POLE TECHNIQUE	27
<i>Patrimoine et Services Techniques.....</i>	<i>28</i>
<i>Le service Informatique</i>	<i>29</i>
<i>La Cuisine Centrale</i>	<i>30</i>
POLE GERONTOLOGIE ET HANDICAP	32
<u>Les temps forts 2023 du pôle</u>	
*Les services à domicile/SPASAD	36
SAAD	37
SSIAD	40
ESAME	42
<i>Le service de Portage de repas à domicile</i>	<i>45</i>
<i>Le service de Téléassistance</i>	<i>45</i>
*L'EHPAD multi-sites :	46
<i>Le Pressoir à Mordelles, Le Pont aux Moines à Saint Gilles, Le Champ du Moulin</i>	
<i>à Le Rheu, Les Champs Bleus à Vezin le Coquet</i>	
*Le Service d'Accompagnement des Seniors Isolés et Aidants	52
<i>La Longère, Les Maisons Hélène et la Plateforme de répit</i>	
POLE PETITE ENFANCE	57
<u>Les temps forts 2023 du pôle</u>	
<i>Les Multi-Accueils : Pôle Chrysalide à Le Rheu, Le Pâtis à Mordelles,</i>	
<i>Les Moutics à Vezin le Coquet</i>	<i>59</i>
<i>Le RPE.....</i>	<i>66</i>
<i>La Ludothèque</i>	<i>69</i>
<i>Les Jardins d'enfants/halte-garderie</i>	<i>71</i>
<i>Le LAEP.....</i>	<i>73</i>
POLE SOLIDARITES EMPLOI	74
<u>Les temps forts 2023 du pôle</u>	
<i>Accueil/Aide Sociale</i>	<i>78</i>
<i>Point Accueil Emploi (PAE)</i>	<i>80</i>
Lexique	84

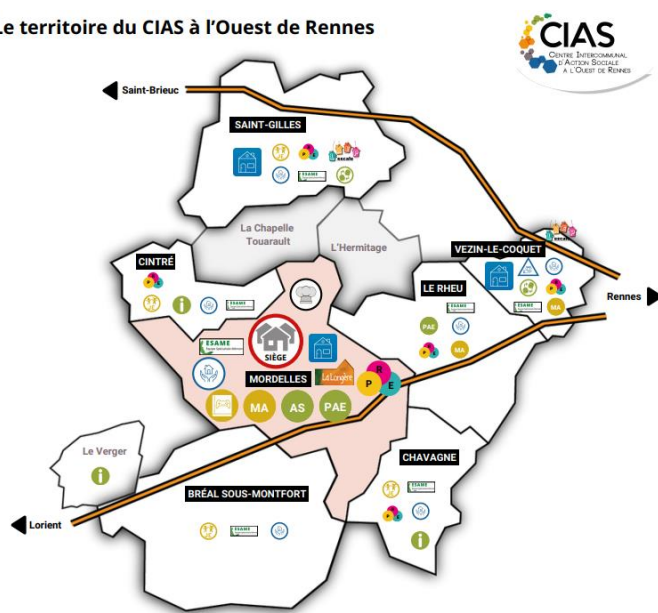
L'Organisation Territoriale du CIAS

- Le territoire du CIAS et les chiffres clés 2023
- La gouvernance du SIASOR et du CIAS
- Finances/Situation budgétaire globale
- Ressources Humaines/Effectifs
- Organigramme

Le territoire du CIAS à l'Ouest de Rennes

La conception originale de la structure n'est pas récente puisqu'elle date de 1965. Il s'agit de l'association d'un Syndicat Intercommunal (SIASOR) composé des communes de **Bréal-sous-Montfort, Chavagne, Cintré, Le Rheu, Mordelles, Saint-Gilles et Vezin-le-Coquet** et d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), un CCAS commun aux 7 communes, en charge de l'action sociale classique et de diverses compétences dans les domaines des personnes âgées et handicapées, de la petite enfance ainsi que de l'emploi.

Le territoire du CIAS à l'Ouest de Rennes



Siège administratif du CIAS

Petite Enfance

- MA Multi Accueil
- Jardin d'Enfants
- Ludothèque Tourmévire
- RPE - Éveil & Vous
- LAEP

Solidarités Emploi

- AS Accueil Aide Sociale
- Permanence Aide Sociale
- PAE Permanence Point Accueil Emploi
- Point Info Emploi

Gérontologie & Handicap

- Résidence Personnes âgées (EHPAD)
- Accueil de jour
- Siège ÉSAME (46 communes)
- SPASAD

Entraide et citoyenneté

- La Longère - Maison Hélène
- Cuisine Centrale

Les chiffres-clés 2023

Le CIAS à l'Ouest de Rennes en 2023 :

41 585 habitants (chiffre INSEE au 01/01/22)
dans **7 communes**

297 agents

Budget global : **18 581 359 €**

186 lits en EHPAD + **10** places en accueil
de jour

72 places en Petite Enfance
(mode de garde collectif)

Le CIAS à l'Ouest de Rennes dispose de compétences prévues par les articles L-123-5 et L-123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles, notamment :

- Action générale de prévention et de développement social
- Intervention sous forme de prestations remboursables ou non remboursables
- Instruction des demandes d'aide sociale
- Création et gestion d'établissements et services sociaux et médico-sociaux mentionnés à l'article L-312.1 du Code précité
- Exercice des compétences confiées par le Département dans le cadre des dispositions de l'article L-121-6 du Code précité
- Création et gestion de centres et services d'accueil à la petite enfance (multi-accueils, halte-garderie, jardins d'enfants, ludothèque, lieu d'accueil enfants parents)
- Création et gestion d'un Relais Parents Assistants Maternels
- Mise en œuvre d'actions d'insertion (notamment avec le fonctionnement d'un Point Accueil Emploi)

La gouvernance du SIASOR et du CIAS à l'Ouest de Rennes

Les instances exécutives et délibératives

Le Syndicat Intercommunal d'Action Sociale à l'Ouest de Rennes (SIASOR) et le CIAS disposent d'un Bureau constitué du Président, exécutif et responsable général de la collectivité et de 4 vice-président(e)s, chacun(e) en charge d'un secteur d'activité.

Le Bureau a la même composition pour le syndicat et le centre intercommunal.

Le Directeur Général des Services participe aux réunions du Bureau qui ont lieu chaque semaine pour examiner les points importants du fonctionnement du CIAS. Un compte-rendu des réunions est adressé aux membres du Comité Syndical et du Conseil d'Administration.

Le Bureau est composé de :

- Alain PITON : **Président**
- Valérie LEBOEUF : **1^{ère} Vice-Présidente**
- Liliane GRASLAND : **2^{ème} Vice-Présidente**
- Ludovic COULOMBEL : **3^{ème} Vice-Président**
- Gisèle HUTEAU : **4^{ème} Vice-Présidente**

Composition du Comité Syndical et du Conseil d'Administration (20 membres) :

Depuis les élections de septembre 2020

Comité Syndical : 14 membres représentant les communes

- Stéphanie DUMAND et Valérie BERREE (Bréal sous Montfort)
- Sylvie GARDANS et Agnès BREMENT (Cintré)
- Liliane GRASLAND et Pascale LE MASSON (Chavagne)
- Alain PITON et Christine YVET (Le Rheu)
- Valérie LEBOEUF et Christelle ROSE-AUBREE (Mordelles)
- Ludovic COULOMBEL et Isabelle MENEZO (Saint Gilles)
- Gisèle HUTEAU et Martine QUELLEUC (Vezin le Coquet)

Conseil d'Administration :

- **Membres représentant les communes :** Alain PITON, Valérie LEBOEUF, Liliane GRASLAND, Ludovic COULOMBEL, Gisèle HUTEAU, Sylvie GARDANS et Stéphanie DUMAND.
- **Membres représentant la société civile : 6 membres**
 - Parfait-Landry MAMBOU (UDAF)
 - Annie COLLEU (Association personnes handicapées)
 - Denis COHAN (Actions de prévention, animation et développement social)
 - Paulette FORGET (Petite Enfance)
 - Monique HAMERY (Actions d'insertion et lutte contre l'exclusion)
 - Gérard CONAN (Association personnes âgées et isolées)

2023	Comité Syndical	Conseil d'Administration
Nombre de réunions	6	6
Nombre de délibérations	10	101

Finances - Situation budgétaire globale

Compte Administratif global 2023 du CIAS et du SIASOR (M14)

Section de Fonctionnement :

	CIAS	SIASOR	TOTAL
Dépenses 2023	5 345 545	83 052	5 428 597
Recettes 2023	5 386 616	101 023	5 487 639
Résultat comptable sans report	41 071	17 971	59 042
Report	1 014 913	67 814	1 082 727
Résultat 2023 cumulé	1 055 984	85 785	1 141 770

Commentaires : Pour la M14, l'excédent pour l'exercice 2023 sans report est de 59 042 €. Pour mémoire : en 2022 le résultat était de 32 949 €, en 2021 : 34 728 €, en 2020: 46 664 €, en 2019 : 13 360 €, en 2018 : 32 252 €, en 2017 : 2 815 €, en 2016 :- 14 598€ et en 2015 : -129 932 €

Section d'Investissement :

	CIAS	SIASOR	TOTAL
Dépenses 2023	358 275	89 999	448 724
Recettes 2023	324 709	72 744	397 453
Résultat comptable sans report	- 33 566	-17 255	- 50821
Report	753 875	332 742	1 086 617
Résultat 2023 cumulé	720 309	315 487	1 035 796

COMPTABILITE M14

Pour rappel, le budget CIAS (M14) comprend les fonctions suivantes :

- l'administration générale,
- la Petite Enfance (les multi accueils, le RPE, les Jardins d'enfants, la Ludothèque, le LAEP),
- les services techniques
- les aides aux personnes (aide sociale),
- le PAE (Point Accueil Emploi),
- les services communs en faveur des personnes âgées (cuisine centrale et portage de repas),
- la Longère, les Maisons Hélène de Chavagne et Saint Gilles et la plateforme de répit.

Dépenses CIAS (M14) exercice 2023 :

Nature	M14		Evolution N-1/N (en %)
	2022	2023	
Charges de personnel	3 154 828	3 411 908	8.1%
Fluides / énergie	61 512	69 236	12.6%
Charges à caractère général	1 092 369	1 239 224	13.4%
Charges d'intérêts	71 575	57 088	-20.2%
Amortissements et provisions	178 757	227 968	27.5%
Refacturation inter-budget M14 et M22	408 334	422 420	3.4%
Charges exceptionnelles		754	
TOTAL	4 967 374	5 428 598	9.3%

Les refacturations inter budget M14 concernent les écritures d'affectation : plan de formation, personnel partagé, refacturation interservices (Petite enfance, Cuisine centrale, services techniques).

Commentaires :

Au niveau des dépenses du CIAS, les charges d'intérêts diminuent de 20.2 %. Cela est dû au fait que nous n'avons pas de nouveaux emprunts en 2023, l'encours de la dette diminuant.

S'agissant des augmentations :

- Pour la partie fluide / énergie, les dépenses ont augmenté de 12.6% soit + 7 742 €.
- Les dépenses de personnel ont augmenté de 8,1%, dont la création de 2 postes pour la Plateforme de Répit (recrutement de deux agents).

Les dépenses à caractère général ont augmenté de 13,4% principalement en raison de la hausse des prix (denrées alimentaires, carburant etc).

Pour les charges exceptionnelles, le montant de 754 € en 2023 (0 € en 2022) s'explique par une remise gracieuse de 484.30 €, et une non facturation au multi accueil Vezin pour un montant de 270 €.

Les écritures de refacturation inter-budget concernent les frais de siège et de structure et les interventions du service technique. Elles augmentent de 3,4 %.

Recettes CIAS (M14) exercice 2023 :

Nature	M14		Evolution N-1/N (en %)
	2022	2023	
Usagers	543 587	529 737	-2.5%
Département	85 807	96 948	13.0%
ARS	2 000	127 991	6299.6%
Communes	1 374 321	1 420 777	3.4%
Caisses retraites	0	0	
CAF	1 122 378	1 132 784	0.9%
MSA	1 361	21 023	1445.0%
Autres	6 831	11 071	62.1%
Remboursement rémunération	44 804	70 313	56.9%
Produits exceptionnels	8 417	29 844	254.6%
Repas M22 facturés par le CIAS	819 903	904 982	10.4%
Charges communes M22 (Siège /ST) refacturée	413 340	478 057	15.7%
Autres refacturation M22	177 487	242 398	36.6%
Refacturation Inter budget M14	400 086	421 716	5.4%
TOTAL	5 000 323	5 487 641	9.7%

Les réaffectations budgétaires reviennent à répartir les dépenses supportées par le budget central CIAS qui concernent des services ou des postes autres. Par exemple : Cuisine Centrale, personnels réaffectés, travaux en régie, flotte automobile, téléphonie.

Commentaires :

L'augmentation de 6 299,6 % est due à l'attribution d'une subvention de l'ARS à hauteur de 127 991 € pour le fonctionnement de la plateforme de répit, le CIAS ayant été retenu dans le cadre d'un appel à projet.

La participation du Département a augmenté de 13% soit + 11 141 € pour la Petite Enfance notamment.

La CAF a versé des aides exceptionnelles à hauteur de +0,9% soit + 10 406 €.

La ligne « remboursement rémunération » a augmenté de 56,9% soit + 25 508 € pour compenser en partie la prime SEGUR.

La ligne repas et refacturation des produits alimentaires a progressé de 10,4% soit + 85 079 €.

La MSA a revu le mécanisme de ses règles d'intervention dans le cadre d'une nouvelle convention avec la CAF, relative à la PSU. En conséquence, la participation de la MSA a augmenté de 1455% € soit 19 662 €.

La hausse des produits exceptionnels (+21 2042 € soit 254,6%) est due notamment à la reprise sur provision d'un CET (Compte Epargne temps) de la cuisine centrale.

La baisse de 2,5% des recettes usagers soit 13 850 € est liée en grande partie à la diminution du nombre de repas livrés par le service de portage à domicile.

COMPTABILITE M22 :

Pour rappel, l'activité M22 combine la gestion de 3 budgets :

- EHPAD : Résidences Le Pressoir, Le Pont aux Moines, Le Champ du Moulin et Les Champs Bleus
- SAAD
- SSIAD incluant l'ESAME

Dépenses M22 exercice 2023 :

	M22		Evolution N-1/N (en %)
	2022	2023	
Charges de personnel	9 214 972	9 253 573	0.4%
Fluides / énergie	205 602	287 442	39.8%
Charges à caractère général	1 413 761	1 404 325	-0.7%
Amortissements et provisions	367 424	381 529	3.8%
Repas facturés par le CIAS	819 903	904 982	10.4%
Charges communes (siège/ST) refacturées par la M14	423 340	638 685	50.9%
Autres refacturations par la M14*	167 487	242 398	44.7%
Refacturations inter-budgets M22**	9 748	9 745	0.0%
Charges d'intérêts	11 163	7 768	-30.4%
Charges exceptionnelles	2 782	22 316	702.3%
TOTAL	12 636 182	13 152 763	4.1%

*Les autres refacturations par la M14 reviennent à répartir les dépenses supportées par le budget central CIAS : véhicules SSIAD, intérêts d'emprunts, formations.

** Les refacturations inter-budgets M22 concernent le personnel partagé.

Commentaires :

Au niveau des dépenses en M22, quelques baisses :

- Les charges d'intérêt diminuent de 30,4%. Cela est dû au fait que l'encours de la dette diminue de facto.
- Les charges à caractère général ont diminué de 0,7%, ce qui est à souligner dans un contexte d'augmentation des coûts.
-

En revanche, quelques hausses :

- Les charges exceptionnelles sont en hausse de 702 % (soit + 19 534 €). Cela est dû principalement au fait qu'il y a eu des titres annulés sur les exercices antérieurs.
- Pour la partie fluide / énergie, les dépenses ont augmenté de 39,8% soit +81 840 €. L'évolution des tarifs Gaz, électricité ont été néanmoins contenus. Les marchés contractés avec le RESAH ont été sécurisés face à l'augmentation des prix en cette période de crise énergétique.

- Les charges communes refacturées par la M14 ont augmenté de 50,9% soit + 176 960 € principalement les charges de structures (notamment frais de siège, travaux en régie et intervention des services techniques, le reversement de la dotation de la plateforme de répit).
- Les charges de personnel augmentent de 0,4% soit + 38 604 €. Cette augmentation s'explique en partie par l'augmentation du point d'indice de la fonction publique (3,5% à partir du 1^{er} juillet 2022), l'impact majeur étant le recours massif à l'intérim afin d'assurer un service continu en raison d'un absentéisme important des agents et des difficultés de recrutement, même s'il y a eu une légère baisse en 2023. Par ailleurs, des postes restent vacants et il y a eu une période de vacance au niveau de la direction et d'une IDEC responsable d'une résidence, ce qui explique une moindre augmentation des charges de personnel.
- Enfin, le poste autres refacturations par la M14 est en hausse de 44,7% soit 74 911 € (dépenses de véhicules, formations etc.).

Recettes M22 exercice 2023 :

Nature	M22		Evolution N-1/N (en %)
	2022	2023	
Usagers	4 584 588	4 723 241	3.0%
Département	1 871 908	2 101 981	12.3%
ARS	5 493 310	5 993 847	9.1%
Caisses retraites	41 558	24 843	-40.2%
CAF/MSA	96 709	76 844	-20.5%
Autres recettes	77 823	50 681	-34.9%
Remboursement Rémunération	155 137	128 244	-17.3%
Produits exceptionnels- reprise Provisions	79 663	97 232	22.1%
Réaffectation interbudget	17 996	10 449	-41.9%
TOTAL	12 418 692	13 207 362	6.4%

*Les réaffectations inter-budget M22 concernent le personnel partagé.

Commentaires :

La participation des usagers est en hausse de 3% soit + 138 653 €. Cela est dû à la décision du conseil départemental d'autoriser une augmentation exceptionnelle de tarifs usagers à hauteur de 3 % en raison du niveau de l'inflation.

La participation du Conseil départemental augmente de 12,3% soit + 230 073 €. Cela est le résultat notamment de l'attribution d'un crédit exceptionnel de 200 000 € pour faire face aux difficultés financières des EHPAD.

La participation de l'ARS a augmenté de 9,1% soit de plus de 500 00 €. Cette augmentation est due principalement à l'attribution d'un concours à hauteur de 300 000 € dans le cadre du fonds d'urgence EHPAD et de l'attribution d'un crédit exceptionnel de 80 000 € pour le SAAD en raison des difficultés financières des services d'aide à domicile.

Le poste « produits exceptionnels –reprise de provisions » augmente de 22%. Cela tient notamment à la reprise de mandats sur des exercices antérieurs à hauteur de 6 497 € et à un ajustement de provision de créance.

Le poste « Caisse de retraite » diminue de 40.2% soit de 16 715€ €. C'est la conséquence d'une diminution de l'activité hors APA au SAAD.

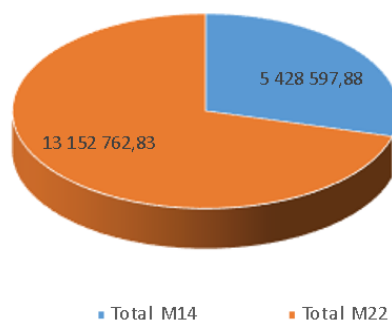
Le poste « remboursement rémunération » baisse de 17,3% soit 26 893 €. Cela est lié au fait qu'il y a moins de remboursement de la part de l'assurance maladie. Pour mémoire, pour les agents CNARCL, le CIAS est assuré uniquement pour les accidents de service, les maladies professionnelles, les décès et les invalidités. Il n'y a pas de remboursement en cas de congé maladie ou congé maternité.

Le poste « autres recettes » baisse de 34,9% soit moins 27 142 €. Cela est dû au fait qu'il y a une diminution des recettes de régularisation des charges versées par Aiguillon pour l'EHPAD (notamment la veille du système de sécurité incendie, de la maintenance détection incendie, cela étant transféré à la charge du CIAS dans le cadre des travaux de rénovation - extension des champs bleus).

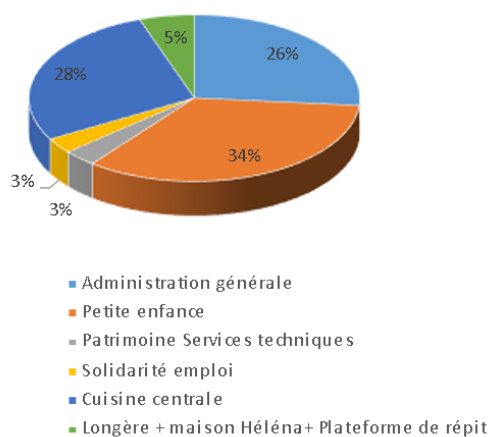
Le poste « Réaffectation inter budget M22 et M14 » baisse de 41,9% soit 7 497 €. Cela est lié à l'organisation interne en termes de personnel partagé.

Dépenses totales 2023 :

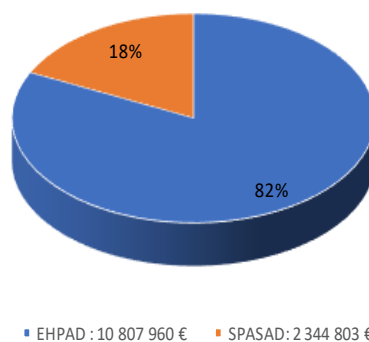
Répartition des dépenses de fonctionnement
2023 en M14 et M22 Année 2023



Répartition des dépenses M14 par pôle de service



Répartition des dépenses M22 par pôle de service



Participation des communes SIASOR – CIAS (M14 uniquement)

Sur les 5 derniers exercices :

EVOLUTION PARTICIPATION DES COMMUNES/SIASOR CIAS

Année	Population	Participation moyenne /habitant	Montant	Evolution N/N-1 en %
2023	41 528	31.38	1 303 546.34	2,50%
2022	40 644	31.29	1 271 752.52	2,50%
2021	40 143	30,91	1 240 734,16	2,50%
2020	39 238	30.85	1 210 472,35	2.50%
2019	38 416	30,74	1 180 948,63	2,50%

Répartition par commune :

COMMUNES	Population municipale 2020	Coût moyen / habitant	Montant Participation en 2023
BREAL S/M	6506	28.15	183 113.74
CHAVAGNE	4268	31.67	135 175.46
CINTRE	2476	30.63	75 846.93
MORDELLES	7485	32.06	239 993.00
LE RHEU	9247	33.54	310 164.11
SAINT GILLES	5312	31.74	168 617.64
VEZIN LE COQUET	6234	30.58	190 635.46
TOTAL 2023	41 528	31.39	1 303 546.34

NB : pour l'exercice 2023, la référence « Nb d'habitant » est la population municipale 2020 (source INSEE au 01/01/2023).

Participation 2023 Epicerie Sociale par commune :

COMMUNES	Montant 2023
BREAL S/M	4 122.02
CHAVAGNE	2 706.26
CINTRE	1 568.22
MORDELLES	4 742.77
LE RHEU	5 859.04
SAINT GILLES	3 367.86
VEZIN LE COQUET	3 950.49
Le Verger	909.34
TOTAL	27 226.00

Ressources Humaines / Effectifs

Postes permanents au 31/12/2023 :

Au 31 décembre 2023, **297 postes** sont ouverts au tableau des effectifs, représentant **260.36 ETP** (dont un poste correspondant à un détachement sur emploi fonctionnel).

Pour comparaison au 31/12/2022, il y avait 258.26 ETP au tableau des effectifs. Les principales modifications concernent :

EHPAD :

- Augmentation du temps Aide-soignant (+0.5 ETP au Pressoir, +0.5 au Champ du Moulin et +0.1 ETP au Pont aux Moines).
- Organisation de l'animation EHPAD (+0.6 ETP au Champ du Moulin et suppression d'1 ETP vacant).

Petite Enfance :

- Suppression d'un 0.1 ETP EJE non pourvu (temps déjà compensé dans le cadre d'une réorganisation).

Informatique :

- Augmentation du temps de travail (+0.2ETP).

Plateforme de répit :

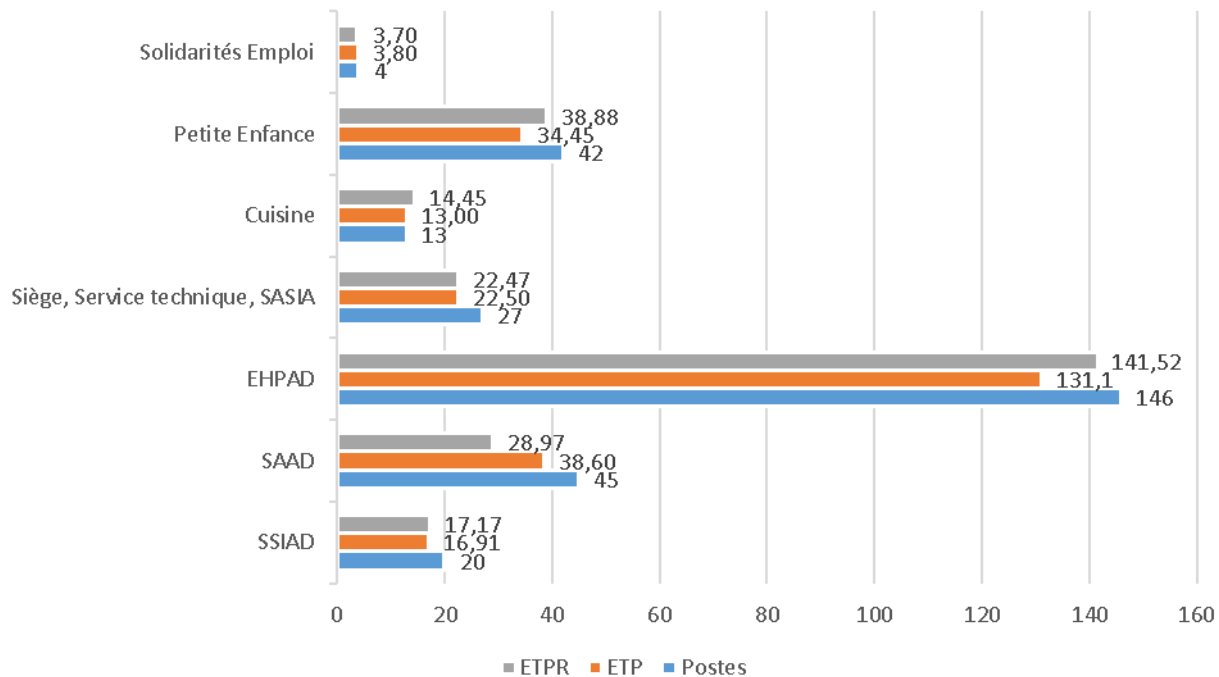
- Création d'un poste psychologue à TNC 80%.

Longère :

- Création de temps supplémentaires (+0.5 ETP) répartis sur 2 postes.

Le graphique ci-après compare la situation en termes d'ETP et de postes au tableau des effectifs au 31/12/2023 avec les **ETP rémunérés (ETPR)** sur l'année 2023. Les ETPR sont supérieurs aux ETP au 31/12/2023 quand sur une période donnée, deux ou plusieurs agents occupent le même poste (par exemple en cas de remplacement d'arrêt ou de congés) ou si des renforts temporaires sont apportés. Une marge pour les remplacements de congés et/ou arrêts est intégrée aux budgets pour certains postes (par exemple, aides-soignants, ASH, auxiliaires de vie...). Si cette marge est dépassée, cela peut se traduire par des déficits. Il convient également d'intégrer dans l'analyse le recours à l'intérim.

Nombre de postes et d'ETP au 31/12/2023 et ETPR en 2023

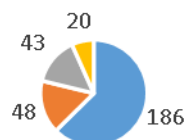


Sur 297 postes, 186 sont pourvus par des titulaires.

Les agents non titulaires sur emplois permanents sont sur des postes qui n'ont pas pu être pourvus par des titulaires mais également sur des remplacements d'agents en disponibilité ou congé parental. Au 31/12/2023, il y a 20 postes vacants

Le pôle gérontologique (EHPAD, SSIAD, SAAD) représente 72 % des ETP et le pôle petite enfance 13 %.

Statut des agents sur postes permanents au 31/12/23

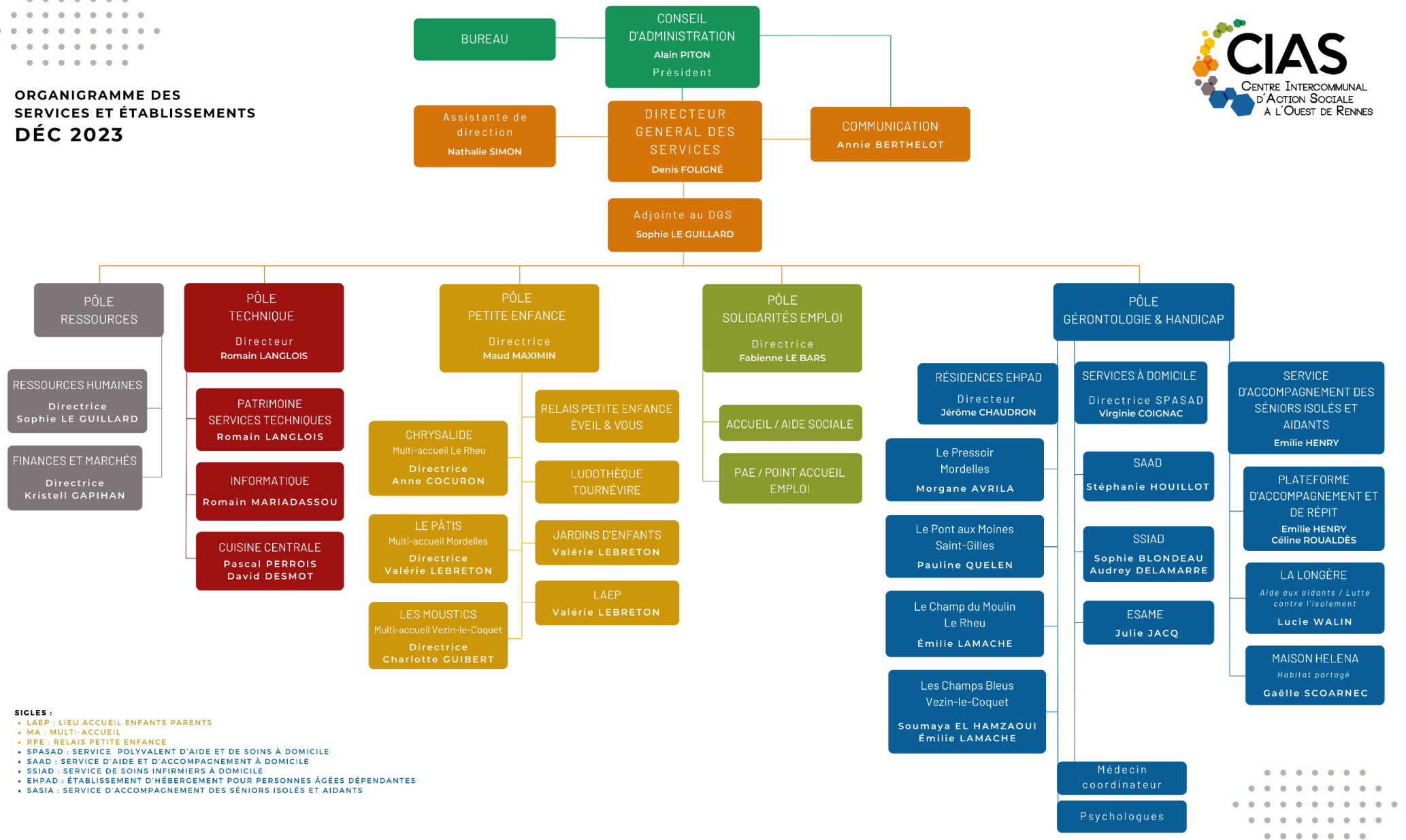


- Titulaires et stagiaires (sur emploi permanent)
- Non titulaires (sur emploi permanent)
- Non titulaires (remplacement de disponibilités)
- Postes vacants

Organigramme



ORGANIGRAMME DES SERVICES ET ÉTABLISSEMENTS DÉC 2023



La Direction Générale

- La Direction Générale
- Le service rattaché à la Direction Générale
 - Le service Communication

La Direction Générale



2 postes pour 2 ETP en 2023

Le Directeur Général des Services (DGS), Denis Foligné, a pour mission principale de manager et d'encadrer l'ensemble des cadres et agents des services du CIAS.

Il apporte une aide aux décisions et orientations prises par le Président, le Bureau et le Conseil d'Administration.

Il représente la collectivité, sur délégation du Président.

Il est assisté par une Assistante de Direction qui est en relation directe avec les services du CIAS, et assiste également le Président pour toutes les missions administratives du CIAS. Elle organise et gère les assemblées délibérantes : Bureau, Commissions, Conseil d'Administration et Comité Syndical.

Le service directement rattaché au Directeur Général des Services est :

➤ Le service Communication

Le service Communication



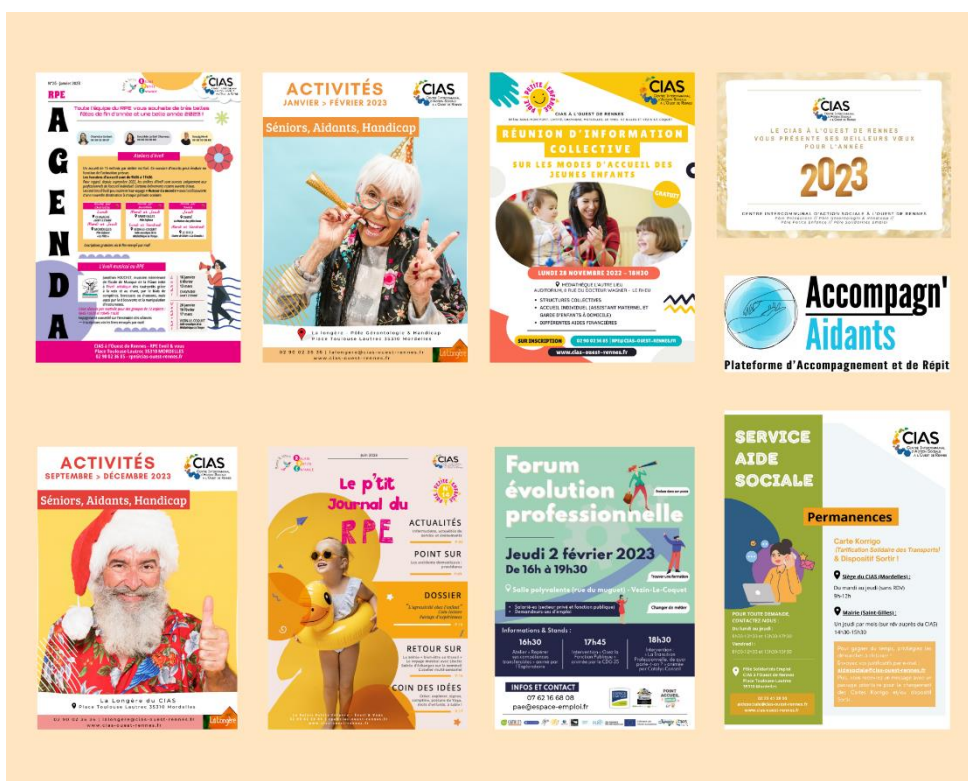
1 poste pour 0.5 ETP en 2023 (arrivée le 06 novembre)

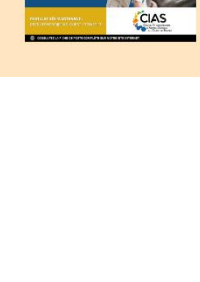
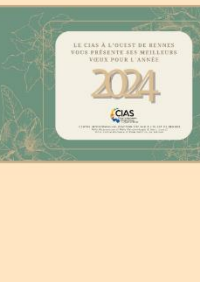
Missions

La chargée de communication a pour mission de proposer et de déployer la stratégie de communication du CIAS à l'Ouest de Rennes, de relayer l'information auprès des usagers et habitants du territoire, de promouvoir l'image du CIAS et de ses différents services auprès des communes et partenaires institutionnels et d'accompagner l'ensemble des services dans leur communication interne et externe.

Temps forts 2023

- Finalisation plateforme de répit ;
- Refonte et MAJ des supports print : affiches, dépliants, magazine RPE, programme de la Longère ;
- Alimentation de l'intranet ;
- Alimentation du site internet et des réseaux sociaux ;
- Réflexion sur la communication marque employeur ;
- Mise à jour de l'organigramme interne ;
- Accompagnement des services du CIAS dans leur communication.





Pôle Ressources

- La Direction Comptabilité/Finances/Marchés publics
- La Direction des Ressources Humaines

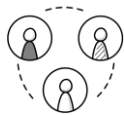
La Direction Comptabilité/Finances/Marchés Publics

Présentation de la Direction et de ses missions :

Le service Comptabilité assure le paiement des factures dématérialisées des services du CIAS, après visa des responsables de service. Il enregistre les recettes liées aux facturations émises par les services opérationnels, ainsi que les sommes encaissées par la trésorerie (dotations, subventions, autres virements). Le service assure également le suivi des déclarations d'assurance, l'émission des factures portage repas ainsi que l'envoi des attestations fiscales, pour le service portage repas.

Le gestionnaire des Marchés Publics traite les procédures administratives liées à la commande publique, rédige les cahiers des charges (Dossiers de Consultation des Entreprises) avec les services, prépare les rapports d'analyse, organise les commissions d'appels d'offres.

La Directrice assure la préparation et l'exécution des budgets M22 et M14. Elle transmet les procédures budgétaires aux autorités de tarification. Elle s'occupe de la gestion de la dette et de la trésorerie, élabore et alimente les tableaux de bord financiers.



Le service Comptabilité/Finances/Marchés Publics compte, en 2023, 5 agents représentant 4.50 ETP.

Formations 2023 :

- A Nomenclature M57- Formation CNFPT
- Webinaires M57 SEDIT
- Guide interne des marchés publics- Réseau Finances 35 : les bonnes pratiques
- Logiciel Wininvest - Etiquetage Wininvest : logiciel de gestion de l'inventaire
- Maniement des extincteurs et évacuation des locaux
- Formation PSC1

Le suivi budgétaire du service Finances (en nombre de Mandats et Titres) :

	ANNEE 2023		
	MANDATS	TITRES	TOTAL
SIASOR	84	26	110
CIAS	3448	947	4395
EHPAD	2443	726	3169
SAAD	286	161	447
SSIAD	532	37	569
TOTAL 2023	6 793	1 897	8 690
TOTAL 2022	6 692	2 000	8 692

La Direction des Ressources Humaines

La Direction des Ressources Humaines propose et met en œuvre la politique des ressources humaines du CIAS répondant aux enjeux et contraintes de la collectivité. Elle a un rôle de conseil auprès des responsables de services. Elle accompagne également les agents dans chaque étape de leur vie professionnelle en toute confidentialité.



Le service Ressources Humaines compte, en 2023, 5 agents représentant 4.8 ETP

Les principales missions de la DRH sont les suivantes :

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> → Conception, mise en œuvre et suivi de la politique RH → Elaboration et suivi du plan de formation → Définition des politiques de recrutement, mobilité et accompagnement des responsables de services dans les démarches de recrutement → Gestion des carrières et des paies | <ul style="list-style-type: none"> → Développement de la politique en faveur de la santé et sécurité au travail → Elaboration et suivi de la masse salariale → Formalisation de l'ensemble des règles et dispositions de la collectivité opposables au personnel (règlement intérieur, notes ...) → Pilotage du dialogue social |
|---|---|

Formation :

En 2023, les actions de formation sont revenues à un niveau pré-Covid.

Un montant total de 126 791€ a été consacré à la formation en 2023 en tenant compte des dépenses directes pour les formations de professionnalisation (47 116€), des dépenses spécifiques pour une formation diplômante (6 300€), du reste à charge pour les 3 contrats d'apprentissage (4 217€) de la participation CIAS au financement de formations dans le cadre de la mobilisation du CPF (3 208€) et de la cotisation CNFPT 65 950€.

Relations avec les instances du personnel :

L'année 2023 débute par l'installation du Comité Social Territorial et de sa formation spécialisée.

CST : (5 réunions en 2023)	CHSCT : (4 réunions en 2023)
- Installation de l'instance et approbation du règlement intérieur du fonctionnement de l'instance - Tableau des effectifs - Rapport Social Unique et bilans divers - Plan de formation - Protection sociale (prévoyance) - Forfait mobilité durable - Règlement Intérieur – Temps de travail, congés / horaires modulables - Tickets restaurant - Transfert des places du Champ du Moulin vers les Champs Bleus - Roulements et horaires - Questions et informations diverses	- Travaux à la résidence Champs Bleus - Bilan de l'absentéisme et des accidents de service - Fiches du Registre de Santé et sécurité au travail - Situation Covid - EPI : chaussures de travail - Règlement Intérieur – Santé, Hygiène et sécurité au travail - Etude ergonomie (postes administratifs) - DUERP - Bilan de la visite de terrain (siège) - Questions et informations diverses

Le Pôle Technique

- Patrimoine et Services Techniques
- Le Service Informatique
- La Cuisine Centrale

Patrimoine et Services Techniques

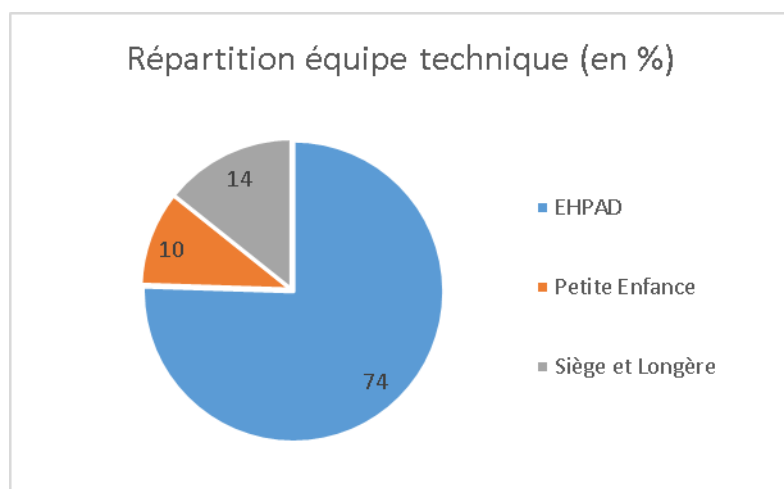


5 postes pour 4 ETP en 2023

Faits marquants 2023 :

- Réception des travaux de réhabilitation du 3^{ème} étage de la résidence Les Champs Bleus (12 chambres)
- Réfection de 35 chambres dans les EHPAD
- Préparation de la rénovation énergétique de la Résidence Le Pressoir
- Réfection du système de production d'eau chaude à la Résidence Le Pont aux Moines
- Climatisation de la salle à manger de la Résidence Le Pont aux Moines

Répartition du temps de travail de l'équipe technique :



Répartition en heures :

- EHPAD et cuisine centrale : 2219 heures
- Petite Enfance : 286 heures
- Siège et Longère : 438 heures
- Réunions de service : 79 heures

TOTAL : 3 022 heures en 2023

Le Service Informatique

2 agents pour 1,2 ETP en 2023

Depuis 2019, le service Informatique du CIAS est assuré à 100% pendant la semaine (hors week-end). L'équipe compte 2 agents : un poste à 60 %, passé à 80 % depuis avril, et un autre poste à 40 % mutualisé avec une commune membre du CIAS.

État des lieux du parc informatique en 2023

Ordinateurs / serveurs / systèmes d'impression	Matériels téléphoniques & nomades
8 serveurs de production 9 serveurs de réplication 1 serveur de sauvegarde décentralisé 36 serveurs virtuels 110 ordinateurs fixes 40 ordinateurs portables 35 imprimantes et copieurs 60 points d'accès Wifi	1 Asterisk virtualisé 152 téléphones fixes et sans fil 23 lignes SIP mutualisées pour 303 numéros 132 smartphones 23 tablettes

Principales évolutions & changements

Cette année, ce sont principalement des évolutions en termes d'équipement, avec du renouvellement et des extensions de matériels :

- ajout de bornes wifi,
- remplacement d'ordinateurs portables,
- mise à niveau de la suite bureautique,
- migration du réseau DECT d'un EHPAD

Et aussi :

- amélioration du service de stockage des données pour prioriser la lecture sur des disques NVMe (disques rapides),
- mise à niveau des différents cluster hébergeant les machines virtuelles

Le fait le plus marquant a été la fermeture d'un de nos établissements, qui a engendré la préparation de nouveaux matériels dans l'EHPAD des Champs Bleus, la mise en place de nouvelles bornes wifi, l'installation d'une nouvelle baie et le remplacement d'équipement pour supporter le nouveau matériel supplémentaire.

La Cuisine Centrale



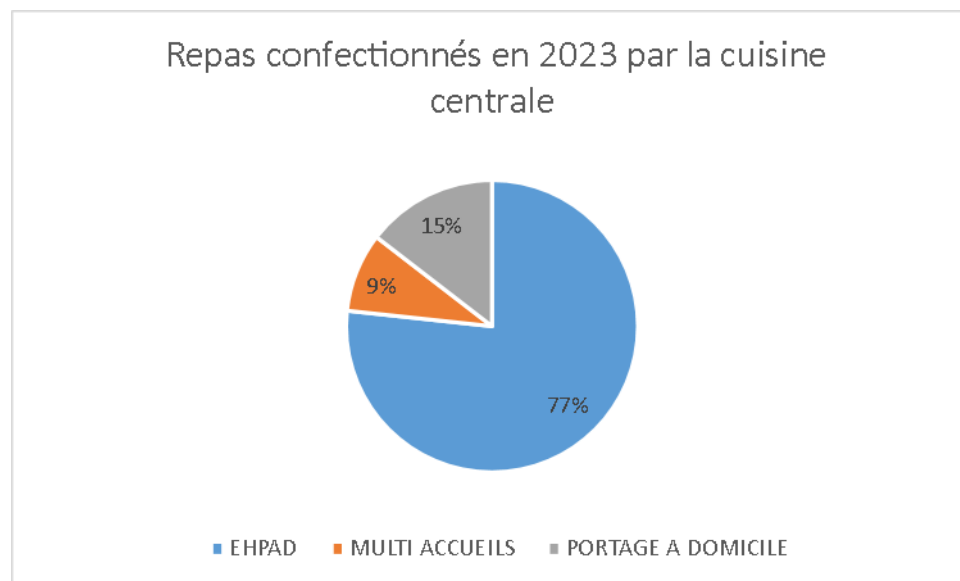
13 postes pour 13 ETP en 2023

Activité 2023

Site	Nb de repas facturés en 2023	Nb de repas facturés en 2022	Evolution N/N-1
EHPAD			
Champ du moulin	18 256	16 790	8,03%
Pont aux moines	36 588	35 060	4,18%
Le Pressoir	33 817	34 328	-1,51%
Les Champs Bleus	58 937	54 892	6,86%
Sous total	147 598	141 070	4,63%
MULTI ACCUEILS			
Pôle Chrysalide	9 703	9 038	7,36%
Le Pâtis	4 531	4 736	-4,33%
Les Moutics	2 608	2 496	4,49%
Sous total	16 842	16 270	3,52%
PORTAGE A DOMICILE			
Sous total	28 000	30 353	-7,75%
TOTAL	192 440	187 693	2,53%

Commentaires :

L'activité de la cuisine centrale est globalement à l'équilibre avec une légère hausse du nombre de repas. Il est à noter une baisse sensible du nombre de repas au portage pour revenir à une production équivalente avant COVID-19.



Voir aussi l'activité Portage de repas à domicile : en page SPASAD

Confection des repas

RAPPEL :

- En liaison chaude pour le repas du midi pour les personnes âgées en EHPAD
- En liaison froide pour le service portage de repas à domicile, les repas EHPAD le soir et les multi-accueils.

Coût d'un repas confectionné par la Cuisine Centrale du CIAS :

Coût par repas 2023 (en euros)	Coût réel PORTAGE	Coût réel EHPAD	Coût réel ENFANT
Coût alimentaire	4,15	2,77	1,94
Coût charges variables portage/repas	0,99		
Coût personnel	4,23	2,94	2,06
Coût de charges de structure	2,29	1,11	0,80
Coût de revient	11,66	6,82	4,80
Tarif facturé	11,80	5,80	4,60

Pôle Gérontologie et Handicap

- **Les Services à Domicile (SPASAD) :**
 - SAAD
 - SSIAD
 - ESAME
 - Portage de repas à domicile
 - Téléassistance
- **L'EHPAD Multi-sites :**
 - Le Pressoir (Mordelles)
 - Le Pont aux Moines (Saint Gilles)
 - Le Champ du Moulin (Le Rheu)
 - Les Champs Bleus (Vezin le Coquet)
- **Le Service d'Accompagnement des Seniors Isolés et Aidants (SASIA) :**
 - La Longère
 - Les Maisons Hélène
 - La plateforme de Répit

Les temps forts 2023 du pôle Gériatrie Handicap

Les services à domicile :

L'année 2023 est de nouveau marquée par de grandes difficultés de recrutement généralisées sur les services du SPASAD entraînant une baisse d'activité sur le SAAD et le SSIAD. L'ESAME reste peu impactée.

Sur tous les services, le délai d'attente est allongé.

Depuis 2022, le regroupement des services SAAD et SSIAD dans les mêmes locaux permet aux services une communication et une coopération plus fluides sur les situations.

A l'automne 2023, le logiciel du SAAD est mis en conformité avec le Ségur du Numérique en Santé. Un travail collaboratif de SAAD bretons a débuté afin de sécuriser les échanges avec le sanitaire et les services médico-sociaux par le biais de l'Identifiant Nationale de Santé (INS) et la messagerie Sécurisée de Santé (MSS). En 2024, le SSIAD avec l'ESAME se mettront également en conformité.

D'ici fin 2025, dans le contexte de la loi de financement de la sécurité sociale qui vise à renforcer les services à domicile, et à favoriser un accompagnement de qualité pour les personnes qui en ont besoin, le SPASAD se nommera dorénavant SAD mixte (Service autonomie proposant de l'aide et du soin). Le SAAD et le SSIAD ayant le même secteur d'interventions seront peu impactés par cette évolution dont on peut espérer à l'avenir qu'elle permettra une fongibilité des enveloppes.

En 2023, la réforme de la tarification SSIAD a débuté. Cette mise en place sera progressive jusqu'en 2027. A ce moment, le service sera

financé sur un forfait global de soins calculé selon de nouvelles modalités. Le forfait sera composé d'une part socle (structure et déplacement) et d'une part interventions. Par la suite, ce forfait global de soins projeté sera actualisé annuellement selon l'activité déclarée par le service

Cette nouvelle tarification devrait améliorer la prise en compte des caractéristiques des personnes accompagnées par le service.

Fin 2023, le CPOM SAAD 2019-2023 s'est achevé. La signature de la convention relative à la modernisation des relations budgétaires et financières a pris le relais en attendant la signature d'un nouveau CPOM courant 2024.

Le SAAD connaît en 2023 une nouvelle diminution de son activité de l'ordre de 4 762 heures. Grâce à l'octroi par l'ARS d'une aide financière exceptionnelle de 80 000€ dans le cadre du fond d'urgence, par convention 2023/DHAP/MS/33, le déficit du SAAD a été contenu et s'élève à 871.93 €.

Depuis 2018, le CIAS a engagé des actions correctives qui se sont accentuées en 2021. Des économies ont été réalisées notamment par la réduction du nombre d'agents au sein du pôle administratif.

Depuis 2018, le SSIAD avec l'ESAME est en excédent. En 2023, il a réalisé un résultat positif de 18 516.73€.

Fin 2023, le SPASAD a mis en place des ateliers sophrologie à destination des auxiliaires et des aides-soignants volontaires, afin d'améliorer le bien-être au travail.

L'EHPAD multi-sites

L'année 2023 a été une année riche en termes d'investissement pour les responsables de site qui ont dû contribuer activement à l'écriture des objectifs du CPOM 2024-2028.

La préparation de la fermeture du Champ du Moulin aura aussi été intense à tous niveaux que ce soit au Rheu ou à Vezin pour pouvoir accueillir dignement les résidents du Champ du Moulin vers les Champs Bleus.

En l'absence de Direction, chacun des responsables et assistants de site auront remarquablement maintenu le cap pour que les organisations perdurent, toujours dans un contexte de turn over et d'absentéisme important au sein des 4 résidences, le recours massif à l'intérim ayant perduré.

Plus précisément, le taux d'absentéisme global était de 11.2% en 2023 (représentant une perte de 5791 jours) alors qu'il était de 14.4% en 2022. Quant aux taux d'absentéisme pour maladie ordinaire et pour accident de service, ceux-ci étaient en 2023 respectivement de 8.2% et 0.9%, cela restant néanmoins très élevé.

Par ailleurs, les dépenses liées au recours à l'intérim en 2023 étaient en baisse de 10.5% par rapport à 2022, puisque leur montant était respectivement de 866 223 € et de 968 678 €, ce qui représentait 18 998 heures pour 2023 et 21 978 heures pour 2022.

Concernant les postes vacants au 31 décembre 2023 au vu des difficultés de recrutement par manque de personnel, il est

constaté qu'1 poste d'AS est toujours à pourvoir à la résidence Le Pressoir, que 3 postes d'AS sont toujours à pourvoir à la résidence du Pont aux Moines, qu'1 poste d'agent et 2 postes d'AS sont toujours à pourvoir aux Unités de Vie Protégée de la résidence Les Champs Bleus, et que 6 postes d'AS de jour et 1 poste d'AS de nuit sont à pourvoir aux Unités Confort de la résidence Les Champs Bleus.

Par ailleurs, la diminution du taux d'occupation en résidence (entraînant inévitablement une diminution des recettes) s'explique par la limitation des entrées en raison de la fatigue du personnel, et un taux de GMP élevé notamment pour la résidence Le Pont aux Moines.

A noter également la préparation de changement d'organisations de travail pour les agents du Pressoir et du Pont aux Moines, pour une mise en place au 1^{er} janvier 2024, avec l'intégration d'un nouveau logiciel de temps de travail.

Pour mémoire également, plusieurs documents institutionnels nécessaires au bon fonctionnement de l'EHPAD multi-sites ont été approuvés par le Conseil d'Administration.

Les résidences ont par ailleurs pu compter sur l'aide précieuse de l'IDE hygiéniste mutualisée du CHU de Rennes pour actualiser ou écrire de nouveaux protocoles, en lien avec les équipes soignantes.

Le service d'accompagnement des seniors isolés et des aidants (SASIA)

Le service d'Accompagnement des Séniors Isolés et des aidants a été créé en février 2023 afin de réunir les services de la Longère du CIAS, des Maisons Helena de Chavagne et de Saint Gilles et la Plateforme d'Accompagnement et de Répit, PFR « Accompagn'aidants ».

L'idée de ce service est de permettre une synergie afin de mettre en place une équipe dédiée aux séniors en perte d'autonomie et aux aidants, sur le territoire du CIAS et au-delà pour ce qui concerne la PFR.

En novembre 2023, la Longère du CIAS ouvrait ses portes avec notamment pour vocation l'accompagnement des aidants et de leur proche malade.

Au cours des 10 dernières années, la Longère a diversifié ses missions notamment grâce à la loi ASV de 2015 qui a permis la mise en place d'action de prévention santé en direction des aînés. Elle a porté des actions en direction des séniors isolés notamment en participant activement à la Mobilisation nationale de Lutte contre l'isolement des Agés, MONALISA.

Les activités ont été réalisées grâce au partenariat avec l'association Part'Âges. Les bénévoles se sont investis à la fois envers les séniors par la réalisation des visites à domicile mais aussi auprès du CIAS par l'animation d'activités et du Café Campagne au sein de la Longère.

Aujourd'hui, le bénévolat a besoin d'un nouvel élan, notamment pour être présent sur toutes les communes du CIAS.

Depuis 2017, la Maison Helena de Chavagne a été ouverte, puis celle de Saint Gilles en 2019. Ces 2 résidences sont le fruit d'un partenariat entre les communes concernées, le bailleur social Espacil et le CIAS. Celui-ci porte le projet de vie sociale de ces 2 résidences et est financé pour cela par le département au titre de l'Aide à la Vie Partagée.

La création de la Plateforme d'accompagnement et de Répit « Accompagn'Aidants » a été décidée en Aout 2022 par l'ARS suite à un appel à candidature. Sa mise en œuvre a débuté fin 2022, début 2023, par l'instauration des nombreux contacts nécessaires avec les partenaires du secteur géographique de 53 communes.

Aujourd'hui, la réorganisation se poursuit pour remplir les missions confiées, à savoir :

- Participer au repérage des séniors en situation d'isolement et des aidants, en lien avec les partenaires, les communes et les bénévoles. Faire émerger leurs besoins afin de construire des projets qui y répondent. Permettre la participation citoyenne.
- Organiser sur les communes du CIAS et au-delà pour ce qui concerne la PFR, une offre d'actions adaptées aux personnes en situation d'isolement et aux aidants de personnes âgées en perte d'autonomie.
- Favoriser la création et le maintien de la vie sociale et relationnelle
- Prévenir la perte d'autonomie, l'épuisement des aidants et favoriser le bien vieillir par la mise en place de projet de prévention santé
- Favoriser la logique de l'aller vers pour favoriser l'accès aux accompagnements proposés et permettre une meilleure communication.

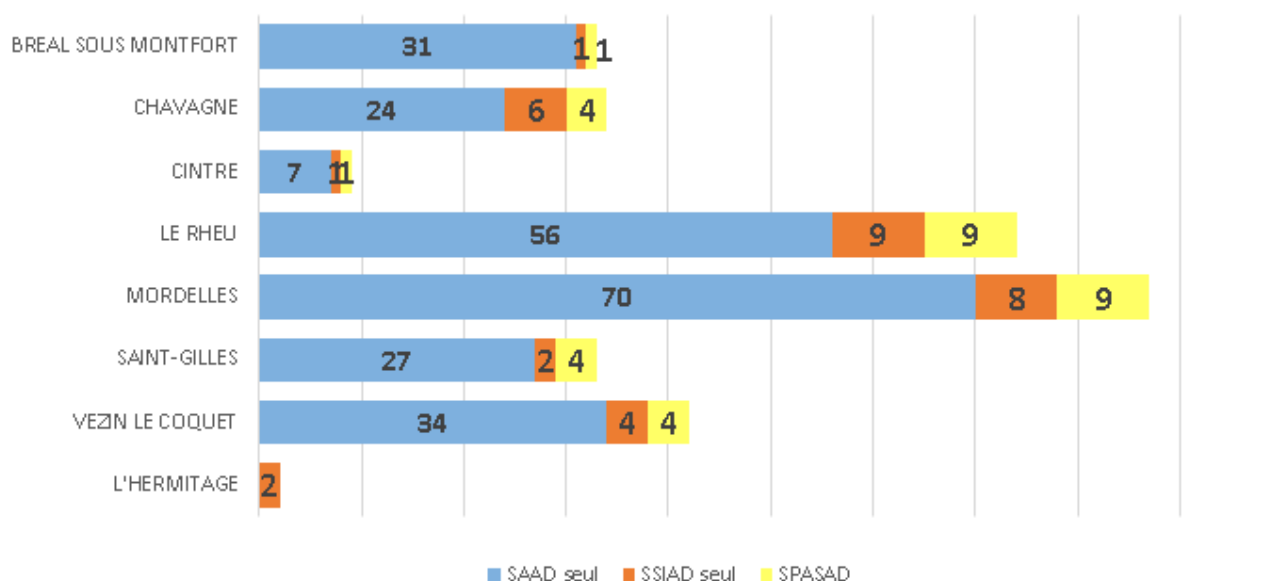
Les services à domicile / Le SPASAD

SPASAD : Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile



65 postes pour 55.51 ETP en 2023

Répartition des usagers-patients par commune: SAAD, SSIAD et double suivi SAAD-SSIAD (SPASAD)



281 personnes accompagnées dans le cadre du SAAD

65 personnes prises en soins dans le cadre du SSIAD

(dont 31 personnes ont pu bénéficier d'un double suivi SAAD et SSIAD)

ESAME : 81 usagers

Portage de repas : 168 bénéficiaires

Téléassistance : 27 clients

Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile / SAAD

BUDGET SAAD 2023	TOTAL BUDGET	APA	hors APA
Dépenses 2023	1 185 055,38	849 596,94	335 458,44
Recettes 2023	1 184 183,45	879 067,92	305 115,53
Résultat comptable	-871,93	29 470,98	-30 342,91

Commentaires :

Le SAAD connaît un déficit pour 2023 de 871,93 €.

L'activité du Service d'Aide à Domicile

30 057.25 heures ont été réalisées dans le cadre de l'activité du SAAD en 2023.

→ 17 987.25 heures au titre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) ou de la Prestation Compensatrice du Handicap (PCH). 12 070 heures avec des prises en charge par des caisses de retraite, des mutuelles, ou sans prise en charge.

Le service connaît une baisse d'activité de 4 861.75 heures entre 2022 et 2023, avec 34 919.50 heures réalisées en 2022, 44 157.25 heures réalisées en 2021, 44 834.50 heures réalisées en 2020, 48 290.75 heures réalisées en 2019, 49 853 heures en 2018 et 56 090 heures en 2017.

L'objectif fixé de 33 538 heures par le Département concernant les heures APA et PCH n'a pas été atteint, seules 17 987.25 heures ont été réalisées.

En 2023, le service accuse une forte diminution de ses interventions en lien avec de grandes difficultés de recrutement, par défaut de candidatures d'auxiliaire de vie. Cette situation contraint le service à mettre sur liste d'attente un grand nombre de demandes de la part de potentiels nouveaux bénéficiaires ainsi que des demandes d'augmentation de plan d'aide.

Fin 2023, le délai d'attente avant que le service ne puisse mettre en place des interventions pour des situations dites complexes (demande aide, matin et soir, 7j/7) se maintient à un an.

En 2023, 281 personnes ont été accompagnées dans le cadre du SAAD.

Provenance des bénéficiaires

	Bréal sous Montfort	Chavagne	Cintré	Le Rheu	Mordelles	St Gilles	Vezin le Coquet	TOTAL
2023	32	28	8	65	79	31	38	281
2022	36	31	9	72	108	36	46	338

Profil des bénéficiaires

La moyenne d'âge des bénéficiaires est de 84 ans pour les 200 femmes accompagnées et 82 ans pour les 81 hommes accompagnés.

Fin d'accompagnements

59 bénéficiaires ont quitté le service en 2023.

Raisons de sortie du service	Nombre de bénéficiaires
Entrée en EHPAD	21
Décès	24
Autres : hospitalisation, déménagement	7
Entrée en résidence en séniors	5
Rétablissement	2

Conséquences de la mise en place des tournées des AVS et de la sectorisation

Depuis 2019, la sectorisation et la mise en place des tournées en 2019 ont nettement amélioré les conditions de travail des professionnels.

La sectorisation a permis depuis 6 ans d'avoir une franche diminution des frais de déplacements.

Ci-dessous l'évolution des kilomètres réalisés selon l'activité du service :

	Nb kilomètres annuels	heures réalisées	km/heures réalisées
2023	70 410	30 057 .25	2.34
2022	76 707	34 819.5	2.20
2021	90 145	44 157.25	2.04
2020	108 506	44 961	2,41
2019	115 252	48 282	2,39
2018	113 869	49 853	2,28
2017	169 301	56471,75	3,00

Avec la baisse d'activité, le nombre de tournées quotidiennes diminue malgré un territoire toujours aussi vaste. Donc le risque d'augmenter les temps de déplacements et le nombre de kilomètres effectués entre deux interventions est important. Avec la diminution des effectifs, la mise en place des tournées donne moins de souplesse au service lors d'auto remplacements.

Analyse des prestations et des heures réalisées

Avant 2020, la durée moyenne d'une intervention n'évoluait pas restant légèrement au-dessus d'une heure.

Depuis 2020, la durée moyenne d'une intervention se maintenait toujours à moins d'une heure. Mais, cette durée qui approchait 57 minutes est en 2023 d'environ 59 minutes.

Les interventions de courte durée : 30 minutes représentent toujours la proportion la plus importante des prestations réalisées. Cette proportion qui n'a cessé de croître depuis 2015, passant de 31% pour atteindre en 2021 : 44,61 % connaît un fléchissement depuis 2022 en atteignant 35.73% alors que ces interventions ne représentent que 18.20% des heures réalisées par le service.

Ces interventions obligent les professionnels à devoir réaliser leurs missions dans des temps réduits et de plus en plus fréquemment.

Durant le week-end, où le service ne réalise que des interventions d'aide à la personne, la multitude des interventions de courte durée peut s'avérer pesante pour les auxiliaires.

Pour les professionnels, cette organisation peut engendrer du stress et un sentiment d'insécurité, avec l'impression de courir après le temps.

Cette multiplication de petites interventions accroît également les déplacements entre deux prestations au risque d'avoir des temps improductifs de plus en plus importants et une dégradation des conditions de travail.

Le service, qui réalisait en 2015, 827 interventions de plus de 2 heures représentant 2 504,5 heures, a effectué en 2021 : 283 interventions pour 762,5 heures, en 2022 : 131 interventions pour 330,5 heures, alors qu'en 2023 cela représente 18 interventions dans l'année pour 47,67heures.

Au fil des dernières années, ces interventions dites longues sont de moins en moins demandées par les bénéficiaires du service.

Favoriser l'attractivité du service pour les nouveaux professionnels

Le service cherche à limiter la dégradation des conditions de travail des professionnels tout en assurant la continuité d'un service de qualité auprès des usagers.

Depuis 2022, la recherche du bien-être au travail est d'autant plus au cœur des préoccupations sociétales.

Les conditions de travail favorisant l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée sont un des grands enjeux du service.

Le CIAS favorise :

- Des actions de prévention des risques professionnels
- Des actions d'information et de formation
- La mise en place d'une organisation et de moyens adaptés

Le service a la volonté d'améliorer les conditions de travail et de développer l'attractivité pour recruter de nouveaux agents :

- Mise en place de tournées,
- Sectorisation,
- Accompagnement des nouveaux agents en doublon,
- Réunions de coordination,
- Temps d'analyse de pratiques,
- Guide d'accueil des nouveaux agents suite à une formation des AVS relais,
- Doublon AS PRAP,
- Indemnités de continuité de service lors de remplacements
- Mise en place de trousse de secours avec du petit matériel de soins...,
- Ateliers sophrologie débutés en 2023
- Ateliers bien-être physique qui débiteront en 2024

Le service s'attèle à créer du lien avec les écoles de formation et à accueillir des stagiaires même dans le cadre d'une reconversion professionnelle. L'accueil de stagiaires reste indispensable pour faire connaître le service mais l'attrait de celui-ci n'est pas à la hauteur des besoins.

Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

BUDGET SSIAD 2023	TOTAL BUDGET	SSIAD	ESAME
Dépenses 2023	1 159 747,41	982 050,18	177 697,23
Recettes 2023	1 178 264,14	1 006 987,14	171 277,00
Résultat comptable	18 516,73	24 936,96	-6 420,23

Commentaires :

Le SSIAD connaît pour 2023 un excédent de **18 516,73 €**.

L'activité du Service de Soins Infirmiers à Domicile

Le SSIAD dispose de 58 places (50 personnes âgées / 8 places Handicap physique et psychique). Viennent s'y ajouter 10 places attribuées au titre de l'Equipe Spécialisée Alzheimer.

En 2023, **65 patients ont été pris en soin** dont **19 nouveaux** patients jusqu'alors non connus du service. **16 patients sont sortis** définitivement du service, ce qui explique la baisse du nombre de patients accompagnés dans l'année.

Le **taux d'occupation du SSIAD** a de nouveau fortement diminué par rapport à 2022 passant de 80.71% à **72.28%** alors qu'il était à 89.73% en 2021

Entre les entrées, les sorties définitives et provisoires, en 2023, le SSIAD a effectué 159 mouvements contre 176 en 2022.

Constat :

Depuis 2020, l'absence de relance de l'activité s'explique par des difficultés de recrutement d'aides-soignants encore marquées pour l'année 2023. En effet, deux congés maternité n'ont pas été remplacés. La période estivale reste également une période critique pour le service qui n'a cette année quasiment pas recruté. Cette situation contraint le service à diminuer son activité en freinant les entrées. Parallèlement, le service tend à prioriser la réponse auprès des bénéficiaires déjà accompagnés et pour lesquels une majoration des interventions hebdomadaires est indispensable afin de limiter les hospitalisations. Le service priorise également les demandes de relai émanant du SAAD.

Ceci explique que pour 2023, ce ne sont que **65 patients** qui ont bénéficié du SSIAD contre 62 en 2022 et 91 en 2021.

Les tournées se répartissent ainsi :

9 tournées quotidiennes en semaine sur une amplitude de 7h00 à 21h30.

5 tournées le samedi, 4 le dimanche sur une amplitude de 7h00 à 21h30.

Moyens matériels :

Le SSIAD dispose d'une flotte de 10 véhicules professionnels en location qui ont été renouvelés en juillet 2020. Le prochain renouvellement est prévu courant 2024.

121 389 km ont été parcourus en 2023 dont 3 145 km par l'ESAME et 562 km par d'autres services soit **117 682 km réellement parcourus par le SSIAD.**

Les soins des infirmiers conventionnés avec le service :

Concernant les soins infirmiers, les coûts des soins réalisés par les IDE libéraux ce sont fortement majorés.

En effet, les coûts des interventions des infirmiers libéraux s'élèvent à 110 927.67€ en 2023 contre 91 774.07 € en 2022, contre 95 609.86 € en 2021 et 100 013.58€ en 2019.

Cela représente pour 2023, **un coût moyen quotidien par patient de 7.25€** contre 6.42€ en 2022, 5.65€ en 2021 et 5.73€ en 2019.

Profil des bénéficiaires

Moyenne d'âge

Âge	Hommes	Femmes	Répartition par tranches d'âge
Moins 60 ans	2	7	13.85%
60 à 65 ans	1	2	4.62%
65 à 70 ans	2	3	7.69%
70 à 75 ans	0	5	7.69%
75 à 80 ans	2	4	9.23%
80 à 85 ans	5	5	15.38%
85 à 90 ans	5	3	12.31%
90 à 95 ans	3	8	16,92%
95 à 100 ans	4	4	12.31%
TOTAL	24	41	
Répartition Homme/Femme	36.9%	63.1%	

Constat : Comme les années précédentes, la tranche d'âge de plus de 80 ans représente près de 60% des patients ayant bénéficié du service en 2023.

Provenance des patients

	Bréal sous Monfort	Chavagne	Cintré	Le Rheu	Mordelles	Saint Gilles	Vezin le Coquet	L'Hermitage	TOTAL
2023	2	10	2	18	17	6	8	2	65
2022	0	10	2	14	14	9	10	3	62

Charge en soins

Groupes	Hommes	Femmes	Pourcentage
GIR 1	1	1	3.08%
GIR 2	5	11	24.62%
GIR 3	7	11	27.69%
GIR 4	9	18	41.54%
GIR 5	2		3.08%
GIR 6			
TOTAL	24	41	
GIR Moyen Pondéré	602		

Constat : La charge en soins reste stable passant de 597 en 2022 à **602 en 2023**.

Durée des prises en soins

Moins un an	23
1 an à 2 ans	7
2 ans à 3 ans	14
Plus de 3 ans	21
TOTAL	65

Constat : La durée moyenne de prise en soins dans le service augmente significativement. Elle est de 955 jours en 2023 alors qu'elle était à 666 jours en 2022, 649 jours en 2021, 804 jours en 2020, 944 jours en 2019.

ESAME - Équipe Spécialisée Alzheimer des Rives du Meu



Pour rappel, l'ESAME intervient sur un territoire composé de 45 communes, intégrant les secteurs du CIAS à l'Ouest de Rennes, en coopération avec les Centres Hospitaliers de Montfort sur Meu et de Saint Méen le Grand *nouvellement nommé CH de Brocéliande*

Nombre de Personnes suivies :

Comme en 2023, ce sont **85 bénéficiaires** qui ont été accompagnés 81 en 2022.

Parmi ces accompagnements, 16 personnes ont bénéficié d'une prise en charge dans le cadre d'un renouvellement.

11 arrêts ont eu lieu avant la fin pour divers motifs :

- 4 personnes sont entrées en hébergement définitif ou temporaire
- 1 personne a arrêté le suivi en cours
- 5 personnes n'ont pas souhaité mettre en place les séances après le bilan
- 1 personne a été hospitalisée sans retour à domicile

827 séances ont été réalisées dont 178 visites par les ergothérapeutes (contre 772 séances en 2022 et 165 visites ergo).

La durée moyenne de la prise en charge par patient est de 17 semaines, contre 17.47 semaines en 2022.

Profil des personnes accompagnées :

En 2023, 37 bénéficiaires sont des femmes et 48 des hommes.

La moyenne d'âge est de 80 ans pour les hommes et 82 ans pour les femmes.

Les pathologies :

36,5 % des patients souffrent de maladie d'Alzheimer,

33 % de démence mixte

13 % de démence vasculaire

3,7 % d'atteinte cognitive débutante

Les 14,5 % restants correspondent à d'autres maladies neuro-dégénératives (démence fronto-temporale, sémantique, démence parkinsonienne, aphasie primaire progressive, paralysie supranucléaire progressive, maladie à corps de Lewy...).

Pour 3 %, les diagnostics ne sont pas encore posés (en cours d'évaluation).

Répartition par secteur des SSIAD (pour un total de 85 suivis)

- Secteur du CIAS : 41 suivis *dont Bréal : 4; Chavagne : 5; Cintré : 1; Le Rheu : 5; Mordelles : 15; St Gilles : 4; Vezin le Coquet : 7.*
- Secteur Montfort : 22 suivis
- Secteur St Méen : 22 suivis

Répartition par secteur des ASG (Assistants de soins en gériatrie) :

- ASG du CIAS : 39 suivis
- ASG de Montfort et St Méen : 41 suivis

Temps Psychologue :

La psychologue est présente 4h/semaine pour les patients et leurs aidants.

Nombre d'entretiens total en 2023 : 37

Nombre de Patients suivis 2023 : 21

⇒ Soit une moyenne de 1,76 entretiens/situation.

Distance parcourue :

17 757 kms ont été parcourus par l'équipe ESAME au cours de cette année, dont 6431 kms par St Méen le Grand et Montfort sur Meu et 11 326 kms par Mordelles, contre **21 364 kms** parcourus en 2022.

Relais : (prise en compte uniquement des préconisations principales)

Diverses préconisations ont été soumises aux bénéficiaires ou aidants, en relais des suivis.

- 16 personnes vers des **activités à visée de « stimulation cognitive »** réalisées par des orthophonistes, par les aidants ou par les auxiliaires de vie sociale (=AVS)
- 11 personnes vers un **soutien dans les actes de la vie quotidienne** : service de soins infirmiers (=SSIAD), portage de repas, AVS, téléassistance
- 10 personnes ont été orientées vers des **activités de socialisation** : accueils de jour, clubs ou associations, accompagnement par des auxiliaires de vie
- 6 personnes vers un dispositif de soutien à l'aidant
- 5 personnes vers un établissement d'hébergement définitif ou temporaire
- 2 personnes vers La Longère
- 1 personne vers des **activités de stimulation motrice** : kiné, psychomotricien, accompagnement à la marche par des auxiliaires de vie sociale.
- 1 personne vers un soutien psychologique
- 1 personne vers un dispositif d'appui à la coordination / référente parcours complexe

Constats :

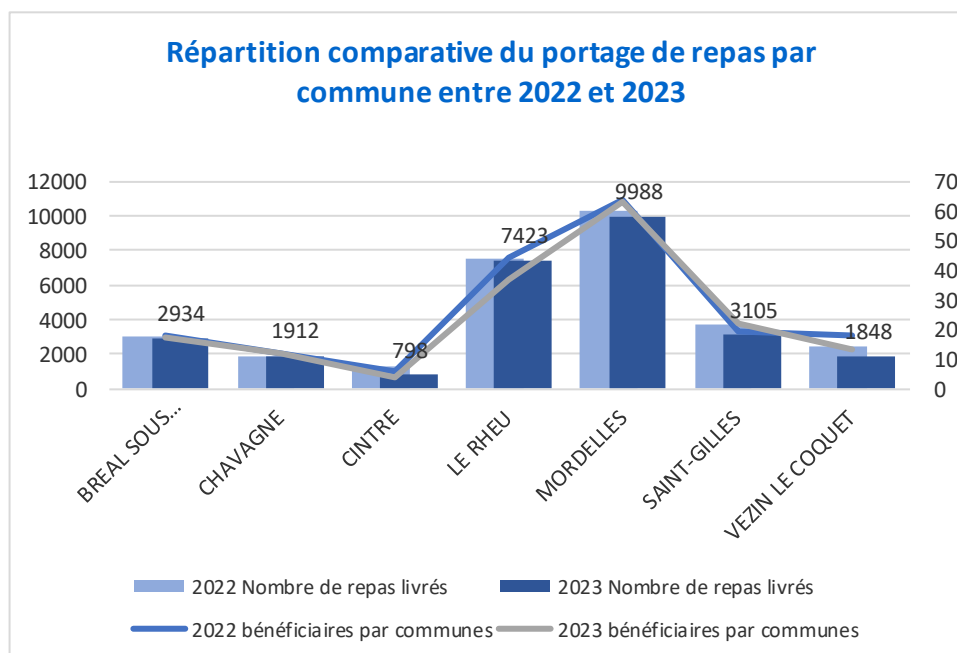
Malgré des difficultés de recrutement d'aides-soignants toute l'année 2023 et plus particulièrement en été, obligeant l'ESAME à réduire ses accompagnements, l'activité reste stable comparée à 2022.

Les besoins d'accompagnement sont de plus en plus nombreux augmentant encore le délai d'attente. Il est de **20.96 semaines en 2023**. Pour rappel, ce délai était inexistant en 2019 mais depuis la crise sanitaire, il n'a cessé de croître passant de 11 semaines en 2020 à 16.5 semaines en 2021 et 17.9 semaines en 2022. Fin 2023, ce sont déjà 52 dossiers qui sont en attente alors que fin 2022, ils n'étaient que 36. Cela présage déjà d'un délai d'attente allongé pour 2024.

Depuis 2021, afin d'évaluer le plus rapidement possible les situations non connues de l'ESAME et éviter une rupture dans le parcours de soins, le service tend à prioriser les nouvelles demandes plutôt que les demandes de renouvellements multiples auxquelles il répondait favorablement jusque-là

Service de Portage de repas à domicile

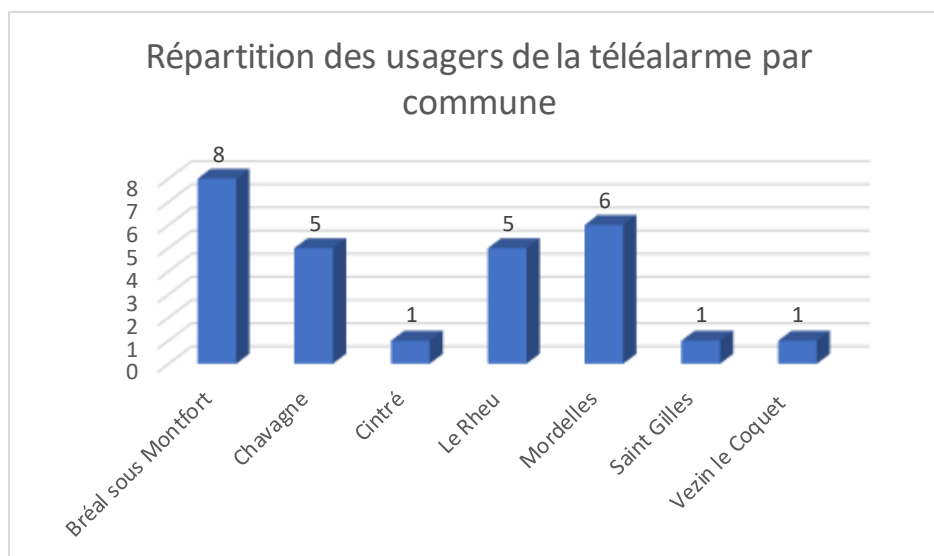
L'année 2023 a vu une baisse de 7.73% du nombre de repas servis, passant de **30 353** en 2022 à 28 008.
Le nombre de bénéficiaires du portage de repas sur l'année a également diminué.
Le service de portage de repas compte **168 bénéficiaires** contre 191 en 2022.



Le service de Téléassistance

Abonnés au 31 décembre 2023	19
Résiliations 2023	8
Abonnements 2023	0

En 2023, ce sont **27 personnes qui ont bénéficié d'un abonnement**. Elles étaient 38 en 2022, 41 en 2021, 55 en 2020, 88 en 2019 et 103 en 2018.
Depuis 2020, le service de télé assistance ne sollicite plus le SPASAD pour l'installation.



L'EHPAD Multi-Sites du CIAS

(établissement d'hébergement de personnes âgées dépendantes)

Depuis 2019, l'accueil des personnes âgées en établissement se fait dans une seule entité dénommée « EHPAD multi-sites du CIAS » et regroupe les résidences suivantes :

- **Le Pressoir à MORDELLES : 46 places en hébergement permanent**
+ 1 place en hébergement temporaire
 - **Le Pont aux Moines à ST-GILLES : 50 places**
 - **Le Champ du Moulin à LE RHEU : 25 places (fermeture en janvier 2024)**
 - **Les Champs Bleus à VEZIN LE COQUET :**
EHPAD principalement dédié aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de déficiences cognitives
60 places en hébergement permanent
+ 4 places en hébergement temporaire
+ 10 places en accueil de jour
- = Soit un total de 196 places en EHPAD**



146 postes pour 131,1 ETP en 2023

1. Budget de l'EHPAD multi-sites

Compte de résultat consolidé

BUDGET EHPAD 2023	TOTAL BUDGET	Hébergement	Dépendance	Soins
Dépenses 2023	10 807 960,04	4 800 978,97	1 658 587,67	4 348 393,40
Recettes 2023	10 844 914,25	4 803 230,29	1 669 907,43	4 371 776,53
Résultat comptable avant reports	36 954,21	2 251,32	11 319,76	23 383,13

EHPAD résultat à affecter 2023

	Hébergement	Dépendance	Soins	Total
	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé
Total des charges	4 800 978,97	1 658 587,67	4 348 393,40	10 807 960,04
Total des produits	4 803 230,29	1 669 907,43	4 371 776,53	10 844 914,25
Résultat comptable	2 251,32	11 319,76	23 383,13	36 954,21
Résultat incorporé				
Résultat à affecter	2 251,32	11 319,76	23 383,13	36 954,21

Commentaires :

Le résultat de l'EHPAD pour 2023 est excédentaire de 36 954,21 €.

Cet excédent est du essentiellement d'une part à l'attribution par le Conseil départemental de crédits non renouvelables à hauteur de 200 000 € et d'autre part à l'attribution par l'ARS d'un concours à hauteur de 300 000 € dans le cadre du fonds d'urgence EHPAD.

Sans ces aides, le résultat de l'EHPAD aurait été largement déficitaire, notamment en raison des difficultés de recrutement, d'un absentéisme important et d'un recours massif à l'intérim (866 223 € en 2023 ; 968 678 € en 2022).

Répartition des financements 2023 /origine des recettes (en euros) :

Usagers	4 286 313
Département	1 488 849
ARS	4 745 436
CAF	58 915
MSA	17 929
Autres	47 665
Remboursement remunération	99 707
Produits exceptionnel	22 072
Quote part subvention investissement	67 579
Part des autres budgets	10 449
TOTAL	10 844 914

Les principaux investissements 2023 (en euros) :

	Résidence Le Pressoir	Montant TTC	Résidence Pont aux Moines	Montant TTC	Résidence Champ du Moulin	Montant TTC	Résidence Les Champs Bleus	Montant TTC	TOTAL EHPAD
		39 426,32		136 757,19		1 281,28		50 586,32	228 051,11
Immobilisations incorporelles		5 296,00		5 296,00		0,00		5 296,00	15 888,00
Logiciel	Planning	5 296,00	Planning	5 296,00			Planning	5 296,00	15 888,00
Maîtrise d'œuvre									
Immobilisations corporelles		34 130,32		51 674,03		1 281,28		45 290,32	132 375,93
Mobilier							Armoires vestiaires	2 518,31	2 518,31
Matériel informatique							Serveur	315,25	948,53
	Serveur	315,24	Serveur	318,04			Routeur 4 G	290,61	1 162,42
	Routeur 4 G	290,61	Routeur 4 G	290,61	routeur 4 G	290,59	Ordinateur portable	1 334,79	2 954,28
	Ordinateur portable	1 222,05	Bras moniteur 2 écrans	281,44	Ecran	115,20	Enceinte karaoké complet	199,00	1 765,84
	Tablette	230,12	Ecrans	1 336,72			Ecran	181,49	1 501,66
	Onduleur	366,99	Ordinateur portable	953,18			Points d'accès wifi	4 812,60	7 106,26
	Scanner	279,98	Tablettes soins	2 013,68			Switch mikrotic CRS35	2 838,72	3 445,02
			Rasperry P14 et prolongateur poe G	606,30			Tablette	467,73	467,73
							Onduleur	735,98	735,98
							Scanner	279,98	279,98
							Baie informatique	208,80	208,80
Installation Générales	Réfection Appartements	14 978,52	Réfection Appartements	2 980,80			Réfection Appartements	3 303,72	21 263,04
Autres immobilisations	Matériel Médical - Petit matériel	289,21	Matériel Médical - Petit matériel	836,62	Matériel Médical - Petit matériel	132,84	Matériel Médical - Petit matériel	987,01	2 245,68
	Matériel Médical - Guéridons	3 713,21	Matériel Médical - Guéridons	2970,37	Matériel Médical - Guéridons	742,65	Matériel Médical - Guéridons	3 713,22	11 139,65
	Matelas	2 040,79	Matelas	1569,84			Matelas	1 984,48	5 605,06
			Autre matériel médical - Chariot	3 477,52			Autre matériel médical - Chariot	3 845,22	7 322,74
			Rail	12 262,93			Autre matériel médical - Chaise	518,00	518,00
	Fontaine à eau	1 262,40	Arbre pour volet roulant	1 161,60			Rail	14 396,09	26 659,02
	Lave vaisselle Electrolux	9 140,40	Hydraulique sur circuit eau chaude	3 298,56			Chariot Petit Déjeuner	2 349,37	4 773,37
			Climatisation restaurant	13 773,22					12 436,96
			Lave linge MERKER	3 542,40					13 773,22
									3 542,40
Immobilisations en cours		0,00	Travaux en cours	79 787,16		0,00		0,00	79 787,16
			Travaux accessibilité chambres	79 787,16					

2. Population accueillie, par structure au 31/12/2023

Répartition par sexe des résidents :

	Le Champ du Moulin	Le Pont aux Moines	Le Pressoir	Les Champs Bleus	Total Résidents EHPAD
Femmes	9	39	42	43	133
Hommes	2	17	17	14	50
TOTAL Résidents	11	56	59	57	183

Moyenne d'âge des résidents :

	Le Champ du Moulin	Le Pont aux Moines	Le Pressoir	Les Champs Bleus
Femmes	91 ans et 10 mois	89 ans et 10 mois	91 ans et 03 mois	87 ans et 9 mois et 22 jours
Hommes	80 ans et 1 mois	87 ans et 2 mois	90 ans et 03 mois	87 ans et 6 mois et 12 jours
Moyenne d'âge globale	88 ans et 11 mois	88 ans et 4 mois	91 ans et 00 mois	87 ans et 8 mois et 28 jours

Provenance des résidents accueillis au cours de l'année 2023 (soit 199 résidents au total) :

Commune	Le Champ du Moulin	Le Pont aux Moines	Le Pressoir	Les Champs Bleus	TOTAL
Bréal sous Montfort	1	1	5	1	9
Chavagne	0	3	3	7	13
Cintré	0	1	1	3	5
Le Rheu	6	5	11	13	35
Mordelles	1	5	29	12	47
St Gilles	0	33	0	6	39
Vezin le Coquet	2	3	0	12	17
Communes hors CIAS	1	5	0	6	12
Rapprochement familial	0	0	10	13	23
TOTAL	11	56	59	73	199

Au cours de l'année 2023 :

→ **Nombre de décès pour les 4 structures : 40.**

Dont Le Pont aux Moines : 11 ; le Champ du Moulin : 0 ; Le Pressoir : 14 ; Les Champs Bleus : 15.

→ **Transferts effectués venant d'autres structures CIAS : 4.**

Dont Le Pont aux Moines : 1 ; le Champ du Moulin : 0 ; Le Pressoir : 3 ; Les Champs Bleus : 0.

→ **Transferts effectués vers d'autres structures CIAS : 8.**

Dont Le Pont aux Moines : 0 ; le Champ du Moulin : 7 ; Le Pressoir : 0 ; Les Champs Bleus : 1.

→ **Transferts effectués vers d'autres structures hors CIAS : 1.**

Dont Le Pont aux Moines : 0 ; le Champ du Moulin : 1 ; Le Pressoir : 0 ; Les Champs Bleus : 0

→ **Résidents EHPAD bénéficiaires de l'aide sociale au 31/12/2023 : 15.**

Dont Le Pont aux Moines : 8 ; le Champ du Moulin : 0 ; Le Pressoir : 4 ; Les Champs Bleus : 3.

3. Hébergement temporaire et Accueil de Jour à la résidence Les Champs Bleus (Vezin le Coquet)

HEBERGEMENTS TEMPORAIRES aux Champs Bleus en 2023	
Nombre d'appartements	4
Nombre de personnes accueillies	21
Nombre de journées d'hospitalisation	0
Nombre de journées d'absences pour convenance personnelle	0
Nombre de personnes décédées	0
Nombre de personnes qui ont intégré un hébergement définitif sur la résidence Les Champs Bleus	8
Nombre de personnes ayant intégré un hébergement permanent dans un autre établissement du CIAS	0
Nombre de personnes ayant effectué plusieurs courts séjours – répit aidant	12

ACCUEIL DE JOUR aux Champs Bleus en 2023	
Nombre de places accueil de jour	10
Nombre de personnes accueillies	26
Nombre de personnes accueillies qui résident dans l'une des communes du CIAS	24
Nombre de personnes ayant effectué des séjours en hébergement temporaire	8
Nombre de personnes qui ont intégré un hébergement définitif dans l'un des établissements du CIAS	4

4. GMP (Gir moyen pondéré) et taux d'occupation par type d'hébergement

2023	Le Champ du Moulin	Le Pont aux Moines	Le Pressoir	Les Champs Bleus	TOTAL EHPAD
GMP au 1 ^{er} Trimestre	262,63	803,62	642,95	714,58	669,88
GMP au 2 ^{ème} Trimestre	250,59	790,85	630,68	747,89	677,64
GMP au 3 ^{ème} Trimestre	293,33	788,26	743,26	849,00	753,23
GMP au 4 ^{ème} Trimestre	349,09	829,32	702,82	837,42	767,05
Moyenne	288,91	803,01	679,92	787,22	716,09
GMP validé 2017					710
PATHOS Validé au 16/10/2017					229

2023 Hébergement permanent	Le Champ du Moulin	Le Pont aux Moines	Le Pressoir	Les Champs Bleus	TOTAL EHPAD
Nbre d'appartements	24	50	46	60	180
Nombre de places	25	50	46	60	181
Nombre de journée de présence effective (Tx occupation Hébergement)	5988 65,62 %	16978 93,03%	16021 95,42%	20570 93,93%	59557 90,15%

2023 Hébergement temporaire	Le Pressoir	Les Champs Bleus	TOTAL EHPAD	2023 Accueil de jour	Accueil de jour
Nbre d'appartements	1	4	5		
Nombre de places	1	4	5	Nombre de places	10
Nombre de journée de présence effective (Tx occupation Hébergement)	178	1051	1229	Nombre de journée de présence effective (Tx occupation Hébergement)	1899 70,2%

Le Service d'Accompagnement des Seniors Isolés et Aidants La Longère

Aide aux aidants et lutte contre l'isolement



3 postes pour 1,5 ETP en 2023

Longère	TOTAL
Dépenses 2023	122 774
Recettes 2023	35 922
Résultat comptable	-86 851



Dont financement de 33 534 euros venant de la Conférence des Financeurs

La Longère fonctionne en coopération avec 22 bénévoles de l'association locale Part'Âges.



La Longère, un dispositif social et local à destination :

- des Proches-Aidants, sans restriction d'âge
- des séniors en situation d'isolement vivant sur les communes du CIAS,
- des retraités de 60 ans et plus, pour les actions de prévention de la perte d'autonomie

Caractéristiques du public au 31 décembre 2023

157 usagers de La Longère : 129 femmes et 28 hommes ont participé à une activité au minimum

2023	Bréal sous Montfort	Chavagne	Cintré	Le Rheu	Mordelles	Saint Gilles	Vezin Le Coquet	Communes Hors CIAS	TOTAL
Total général	16	11	3	22	53	12	9	33 dont 15 aidants	157

La Longère du CIAS : un dispositif social

Cette année, la Longère du CIAS a fêté **ses 10 ans** d'existence.

Une semaine spéciale a été organisée autour des piliers de son fonctionnement :

- **la Lutte contre l'isolement** avec une journée organisée dans le cadre de la coopération MONALISA,
- **L'Intergénérationnel** avec l'animation par les volontaires en services civiques d'une après-midi,
- **le Bénévolat** avec un temps festif pour se retrouver et créer du lien,
- **le Soutien aux Aidants** avec la présentation de la PFR

La **réouverture du Café Campagne** a eu lieu en mars 2023 suite à sa fermeture due à la pandémie. Du fait d'un manque de bénévole, il est ouvert uniquement l'après-midi.

Un **nouveau partenariat** s'est noué avec **l'association Vivre son Deuil Bretagne** qui intervient une fois par trimestre pour des temps d'échanges autour de la perte d'un proche.

→ Au-delà d'une palette d'activités, la Longère du CIAS répond à la prévention de la perte d'autonomie (loi Adaptation de la Société au Vieillissement de décembre 2015)

Les cycles proposés dans le cadre des financements de la conférence des Financeurs permettent d'accompagner les personnes de 60 ans et plus dans un objectif du « bien vieillir chez soi » et de maintien à domicile.

En 2023 ont eu lieu :

- 6 cycles **d'Activités Physiques Adaptés** : Yoga, Tai-chi et équilibre/prévention des chutes pour 761 participations
- 3 cycles **Nutrition** pour 98 participations
- 3 cycles **Sommeil** pour 328 participations
- 4 cycles **Ressourcement/Emotions** pour 565 participations

→ La Longère, un dispositif local et de proximité, vecteur de lien social grâce à l'investissement des bénévoles de l'association Part'Ages.

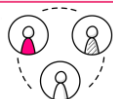
Chaque année, le soutien et l'investissement des bénévoles de l'association Part'Ages permet d'offrir, au-delà des actions de prévention spécifiques, des temps de convivialité et de loisirs qui favorisent le lien social de proximité, et encouragent à la solidarité entre les générations.

- **13 activités sont encadrées par des bénévoles de Part'Ages à l'année soit 706 participations**
- **20 visites de convivialité à domicile** chez des personnes âgées ont pu être réalisées par **4 bénévoles**

En 2023, du fait de la réorganisation de service, une mise à jour des données a été réalisée afin d'avoir une meilleure lisibilité du public accueilli et de ses besoins. Il est confirmé très clairement la nécessité de travailler avec les acteurs du territoire afin de développer une réponse adaptée au plus proche des habitants. C'est dans cette optique que l'idée de la création d'un réseau bénévole est née. Celui-ci a pour objectif de renforcer le maillage partenarial et l'interconnaissance sur le territoire du CIAS afin de créer du lien et permettre des actions sur les communes. Son développement se poursuivra durant les 2 prochaines années

Les Maisons Hélène de Chavagne et Saint Gilles

(Coordination du projet de vie sociale partagée)



1 poste pour 0.70 ETP en 2023

Les Maisons Helena sont des habitats partagés pour des seniors autonomes dont le concept est d'assurer une offre locative sociale avec des logements adaptés au vieillissement concomitant avec un espace de vie en collectivité afin de favoriser la création de lien social et de prévenir l'isolement.

Le projet de vie sociale partagée, confié au CIAS, en lien avec Espacil et les communes, est co-construit avec les résidents. Dans le cadre d'une démarche participative, les seniors sont sollicités pour établir avec la coordinatrice la feuille de route qui servira à la mise en place des activités.

La coordinatrice propose des projets contribuant au « Bien-Vieillir » selon les besoins identifiés des résidents (ateliers mémoire, Activité Physique Adaptée, ...) et leurs envies (sorties conviviales), oriente les aînés vers des services adaptés à leur situation et travaille en partenariat avec les acteurs du territoire.

La résidence de Chavagne est ouverte depuis 2017 et celle de Saint Gilles depuis 2020. Les besoins de chacun et du collectif sont continuellement évalués. Les organisations, les outils facilitant la communication, le vivre ensemble, les prises de décision sont donc sans cesse adaptés.

Temps forts 2023

Maison Helena CHAVAGNE :

Le profil des résidents-locataires en 2023 :

- 27 résidents-locataires pour 25 appartements
- 22 femmes / 5 hommes (Arrivée de 3 nouvelles résidentes)
- Age moyen : 77,5 ans

Activités 2023

- Commissions d'activités avec participation des locataires
- Développement d'activités conviviales et culturelles, notamment sorties (Opéra de Rennes)
- Temps forts (Repas partagés, barbecue avec le club de l'amitié de Chavagne, animation musicale pour Noël)
- Des ateliers bien-vieillir (3 interventions de professionnels)
- Partenariats : club de l'amitié, association « Chavagne en jardins »
- Actions de prévention (initiation aux gestes au premier secours)
- Actions de prévention sur le maintien de l'autonomie à domicile (Intervention du SPASAD auprès des résidents)

Quelques chiffres et actions repères sur l'année 2023 :

- 80 temps de permanence ont été mis en place
- 4 accompagnements individualisés
- **Environ 200 actions** ont été proposées sur la Maison Helena de Chavagne en 2023 autour du lien social, du bien-être, de la créativité, de la convivialité, de la vie de la maison ainsi que quelques temps de conseils et d'écoute consacrés aux résidents dont la situation nécessitait des entretiens individuels.

Budget Maison Helena CHAVAGNE	TOTAL	
Dépenses 2023	26 622	(Dont 12 104 € en charge de personnel)
Recettes 2023	27 789	(Participation des locataires et dotation du Conseil Départemental)
Résultat comptable	1166	

Maison Helena SAINT GILLES :

Le profil des résidents-locataires en 2023 :

- 26 résidents-locataires différents sur 23 appartements occupés
- 20 femmes / 6 hommes (Arrivée de 2 nouvelles résidentes)
- Age moyen : 75,5 ans

Activités 2023

- Commissions d'activités avec participation des locataires
- Développement d'activités conviviales, notamment sorties (Lizio, Rennes)
- Partenariat avec la médiathèque et l'association « Les jardins de Saint Gilles »
- Partenariat avec l'EHPAD du Pont Aux Moines de Saint Gilles
- Des ateliers bien-vieillir (3 interventions de professionnels)
- Actions de Prévention (gestes au premier secours)
- Actions de prévention sur le maintien de l'autonomie (Intervention du SPASAD auprès des résidents)

Quelques chiffres et actions repères sur l'année 2023 :

- 80 temps de permanence ont été mis en place
- 3 accompagnements individualisés
- **Environ 200** actions ont été proposées sur la Maison Helena de Saint-Gilles en 2023 autour du lien social, du bien-être, de la convivialité, de la vie de la maison ainsi que quelques temps de conseils et d'écoute consacrés aux résidents dont la situation a nécessité des entretiens individuels.

Budget Maison Helena ST GILLES	TOTAL	
Dépenses 2023	28 203	(Dont 12 310 € en charge de personnel)
Recettes 2023	27 040	(Participation des locataires et dotation du Conseil Départemental)
Résultat comptable	1162	

Plateforme d'Accompagnement et de Répit Accompagn'Aidants »



2 postes soit 1.90 ETP



Au cours de l'année 2023, la plateforme d'accompagnement et de répit a poursuivi son déploiement sur l'ensemble des communes du territoire qui lui a été confié par l'ARS Bretagne.

Le territoire d'intervention d'Accompagn'Aidants est plus vaste que celui du CIAS et s'étend sur le pays de Brocéliande ainsi que 15 communes de Rennes Métropole, dont les 7 communes du CIAS, soit au total 53 communes pour 125 257 habitants.

Afin d'officialiser leur partenariat, une convention a été signée entre le Centre hospitalier de Brocéliande et le CIAS à l'Ouest de Rennes le 18 avril 2023, lors du COPIL.

Une campagne de communication a été réalisée auprès des acteurs du territoire : institutionnels, de santé, des ESSMS, du parcours et associatifs, 45 rencontres partenariales ont été réalisées au cours de l'année 2023 et des kits de communications ont été fournis : affiches et flyers.

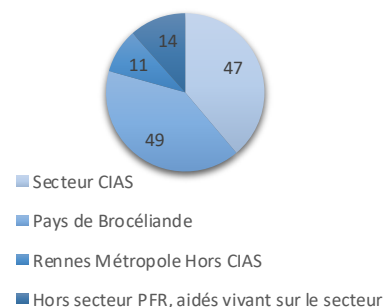
Les professionnelles de la PFR ont été sollicitées pour participer à des actions par les partenaires, notamment par le CLIC du pays de Brocéliande : Comité Territorial en Santé, Groupe de travail Action de Prévention pays de Brocéliande, Participation à l'animation de la journée de la « bientraitance » organisée par le CHB, groupe intervision des Psychologues du territoire et des actions grand public : journée nationale des aidants, octobre Rose et diffusion du Film la Promesse de l'Aidants en lien avec le CCAS de Montfort sur Meu et Malakoff Humanis.

La PFR est par ailleurs adhérente au DAC'tiv et à la CPTS de Brocéliande.

Caractéristiques du public au 31 décembre 2023

Caractéristiques des 122 binômes accompagnés par la PFR	Aidants	Aidés
Age moyen	61 ans	80 ans
Genre	97 femmes 25 hommes	65 femmes 57 hommes
Aidants Conjoint	68	
Aidant Enfants ou petit enfant	53	
Aidants sans lien familial	1	

Nombre d'Aidants, selon leur lieu de résidence, ayant contacté la PFR



Activités réalisées au sein de la PFR 2023

Actions Individuelles	TOTAL	Actions Collectives	Total
Entretien individuel	94 dont 41 VAD	Ateliers « mieux gérer mes émotions et mon stress » Bréal sous Montfort et Romillé	22 aidants distincts 91 participations
Soutien Psychologique	54 dont 29 VAD	Formations des Aidants Mordelles	7 aidants distincts 37 participations
Appels entrants nouvelle demande	287	Café des Aidants Mordelles et Iffendic	38 aidants distincts 84 participations

Budget Plateforme de répit	TOTAL
Dépenses 2023	111 118
Recettes 2023	136 923
Résultat comptable	25 805

La dotation annuelle (ARS) est de 169 000 euros : 2 postes financés : coordinatrice et psychologue.

Pôle Petite Enfance

- Les Multi-Accueils
 - Pôle Chrysalide (Le Rheu)
 - Le Pâtis (Mordelles)
 - Les Moutics (Vezin)
- Le RPE (Relais Petite Enfance)
- La Ludothèque du CIAS
- Les Jardins d'enfants/halte-garderie
- Le LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents)

BILAN GLOBAL 2023 du pôle Petite Enfance

L'année 2023 a été une année riche en projet au sein des différentes structures, les équipes ont retrouvé une certaine stabilité et par conséquent leur créativité. La création du poste de chargé de coopération CTG (Convention Territoriale Globale) a permis de développer une dynamique territoriale de réseau sur le territoire qui s'est concrétisée par l'organisation de la semaine de la parentalité.

- **Multi-accueils** : Dans les multi-accueils, la fréquentation a été meilleure qu'en 2022. L'année est marquée par le départ et le remplacement de la puéricultrice, référente santé et inclusion, l'arrivée d'une directrice sur le multi-accueil de Vezin Le coquet. Le reste des équipes reste relativement stable et les recrutements sont satisfaisants.
- **Halte-Garderie/Jardins d'enfants** : La Halte-Garderie a connu un premier semestre encourageant avec un taux d'occupation supérieur à 50 % sur Chavagne et Saint Gilles. Le deuxième semestre a connu une forte baisse dans toutes les communes malgré la campagne de communication. Une demande de baisse de l'agrément à 12 places a été formulée afin de se mettre en conformité avec les exigences de la réforme 2021.
- **Lieu d'Accueil Enfants Parents** : L'année a été marquée par la réécriture du projet de fonctionnement. La campagne de communication auprès des familles mais également des professionnels a permis une hausse significative de la fréquentation sur le deuxième semestre. A compter de septembre 2023, changement de jour pour Vezin le coquet qui a permis à certaines familles de fréquenter les 2 séances
- **RPE** : L'année est marquée par l'arrivée d'une nouvelle animatrice. D'autre par le changement dans l'organisation des permanences physiques dans les communes uniquement sur rendez-vous a permis de retrouver de la souplesse dans les plannings et faciliter le travail sur les projets en commun.
- **Ludothèque** : L'année 2023 est marquée par l'augmentation de la fréquentation et du nombre d'animations dans les écoles. Un travail de réflexion sur l'évolution de la ludothèque est lancé au second semestre afin définir les orientations des actions à privilégier et optimiser le fonctionnement du service.

Tous les agents du Pôle Petite Enfance ont pu bénéficier de la formation transversale sur le thème « La gestion des conflits dans les relations avec les parents ». Dans les multi-accueils, deux journées pédagogiques ont été proposées une sur le thème : « grandir avec les bruits » et une sur le thème de « la cohésion d'équipe ».

L'organisation d'une réunion de rentrée avec des agents de chaque structure a permis de renforcer le lien au sein du pôle petite enfance et créer des rencontres inter structures lors de la Semaine Nationale de la Petite Enfance.



42 postes pôle Petite Enfance pour 35.15 ETP en 2023

POLE PETITE ENFANCE 2023	TOTAL	JARDINS	LUDO	LAEP	MULTI ACCUEILS	RPE	Coordination PE
Dépenses 2023	1 822 329	86 098	63 074	24 937	1 427 683	143 186	77 351
Recettes 2023	1 393 681	48 826	12 178	14 109	1 173 354	113 940	31 274
Résultat comptable	-428 648	-37 272	-50 896	-10 828	-254 329	-29 246	-46 077

NB : les résultats comptables négatifs représentent la participation des communes au financement des activités Petite Enfance.

LES MULTI-ACCUEILS

Le projet :

Il repose sur les grands principes de la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant, et la charte nationale de soutien à la parentalité.

Les missions :

- Le Multi-Accueil, lieu de vie et d'éveil est un espace conçu pour que les enfants y trouvent une sécurité affective ainsi qu'une relation de confiance avec les différents adultes. Ceci leur permet de construire leur identité propre et de s'épanouir au sein de la collectivité.
- Les professionnelles veillent au bien-être physique et affectif des enfants et proposent, au quotidien, un environnement riche en expériences et en découvertes, pour favoriser le développement des jeunes enfants qu'elles accueillent. Ainsi les propositions éducatives vont permettre de développer la créativité, éveiller les sens grâce aux expériences artistiques et culturelles.
- Pour les familles, le multi-accueil permet de concilier la vie professionnelle et familiale. Des temps forts sont organisés pour permettre aux parents de se rencontrer, sous le signe de la convivialité et la détente.

SYNTHESE 2023 DES 3 MULTI ACCUEILS

En 2023	Nb	Evolution/2023
Heures facturées	122 507	Soit + 1 681 heures
Enfants accueillis	198	Soit – 10 enfants

Répartition du nombre d'enfants par commune dans les 3 multi-accueils confondus

	Bréal	Chavagne	Cintré	Le Rheu	Mordelles	Saint Gilles	Vezin le Coquet	Total
Unité de Mordelles	9	11	7	6	27	3	6	69
Unité de Le Rheu	1	8	8	56	6	4	13	96
Unité de Vezin	1	2	0	6	2	1	21	33
TOTAL	11	21	15	68	35	8	40	198

Le pôle Chrysalide/ Le RHEU

Multi accueil le Rheu	TOTAL
Dépenses 2023	763 474
Recettes 2023	722 434
Résultat comptable	- 41 040

Nombre d'enfants accueillis :

En 2023	91	Rappel : 40 places
En 2022	101	

Nombre d'enfants sous le seuil de pauvreté (Tarif horaire ≤ à 1 €) :

En 2023	51 = 56 % des enfants accueillis
En 2022	45 = 45 % des enfants accueillis

Facturation (en heures) :

	Régulier	Occasionnel	Urgence	Total
2023	56 735	13 040	201	69 976
2022	57 618,25	10 656,5	527	68 801,75

Temps forts 2023 MA Le Rheu :

JUILLET 2023

La mini ferme est venue se poser dans le jardin du multi-accueil : les enfants ont pu s'approcher au plus près des animaux, les attraper, les caresser. Une très belle matinée riche en découverte



MAI 2023

Passage à la poste pour déposer une carte faite par les enfants pour les « gens que l'on aime » puis petit tour au parc.

FETE de L'ETE



Tout le monde s'amuse, petits et grands !

FETE de L'HIVER



Sortie Médiathèque



Le Pâtis/ MORDELLES

Multi accueil Mordelles	TOTAL
Dépenses 2023	406 401.20
Recettes 2023	278 140.53
Résultat comptable	-128 260.67

Nombre d'enfants accueillis :

En 2023	63	Rappel : 20 places
En 2022	69	

Nombre d'enfants sous le seuil de pauvreté
(tarif horaire ≤ à 1 €) :

En 2023	26 = 41 % des enfants accueillis
En 2022	25 = 36 % des enfants accueillis

Facturation (en heures) :

	REGULIER	OCCASIONNEL	URGENCE	TOTAL
2023	25 795.25	6 113.25	1 037.75	32 946.25
2022	25282.5	7344.25	173.5	32800.25

Temps forts 2023 MA Mordelles :

En 2023, le multi-accueil de Mordelles a répondu à un appel à projet en Santé Environnementale et a été accompagné toute l'année par « Agir pour les générations futures »

Représentation Kamishibaïe
« roule galette »



Parcours sportif « Koh Lanta »

Les partenariats



L'école de musique de la Flume



A la bibliothèque



Fête de fin d'année :
Les PIRATES

Les Moutics/ VEZIN-LE-COQUET

Multi accueil Vezin	TOTAL
Dépenses 2023	257 808,35
Recettes 2023	172 50,54
Résultat comptable	-85 299.81

Nombre d'enfants accueillis :

Nombre d'enfants sous le seuil de pauvreté
(tarif horaire ≤ à 1 €) :

En 2023	32	Rappel : 12 places
En 2022	38	

En 2023	14 = 44 % des enfants accueillis
En 2022	17 = 45 % des enfants accueillis

Facturation (en heures) :

	REGULIER	OCCASIONNEL	URGENCE	TOTAL
2023	15 201 25	4 356.25	27.5	19 585
2022	15 211.5	2 653.00	1 359.5	19 224

Temps forts 2023 MA Vezin :

Café Parents sur l'acquisition de la propreté juin 2023





Sortie Pique-nique
A Vezin le Coquet

Carnaval mars 2023



Fête de fin d'année avec la
Médiation animale

Le RPE

(Relais Petite Enfance Eveil & Vous)

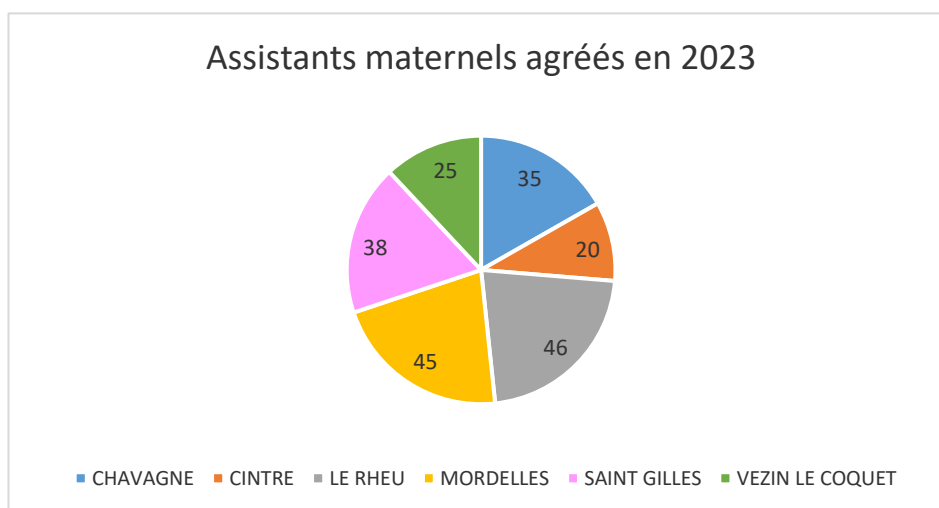
Le Relais Petite Enfance « Eveil et Vous » est présent sur les communes membres du CIAS, hormis Bréal sous Montfort (compétence déléguée à la Communauté de Communes de Brocéliande). C'est un service soutenu financièrement par la CAF d'Ille et Vilaine.

Ses Missions :

- Faciliter l'accès à l'information relative aux modes d'accueils disponibles sur le territoire.
- Renforcer l'accompagnement professionnel des assistantes maternelles et l'attractivité du métier

L'équipe : Elle est composée de 3 animatrices EJE et CESF. Elles sont régulièrement formées dans le domaine de la petite enfance pour proposer des ateliers riches et variés mais aussi sur le plan juridique pour conseiller les parents employeurs et les professionnels de la garde individuelle.

1/ Les assistants maternels agréés par commune



Le RPE recense **209 assistants maternels agréés** sur le territoire dont 176 en activité (-32) et 7 MAM (Maison d'Assistants Maternels).

2/ Les ateliers d'éveil

Ce sont des matinées de jeux libres et de découvertes pour les enfants de 2 mois 1/2 à 3 ans accompagnés de leur assistant maternel ou garde à domicile. Premiers espaces de socialisation, ils peuvent accueillir jusqu'à 15 enfants et sont encadrés par une animatrice du RPE.

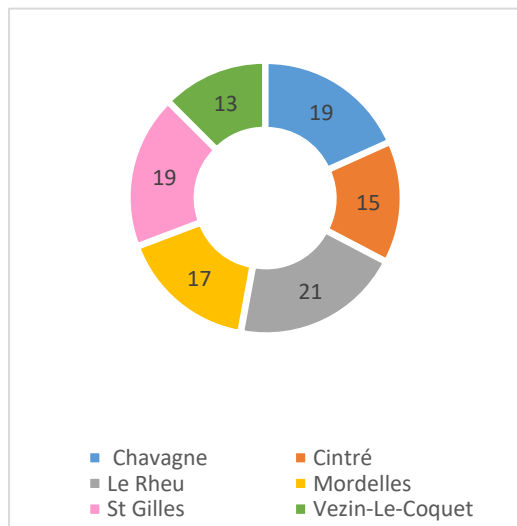
10 ateliers d'éveil hebdomadaires soit **157** séances sur l'année

52 animations avec un partenaire du territoire (école de musique/médiathèque/ludothèque/PMI)

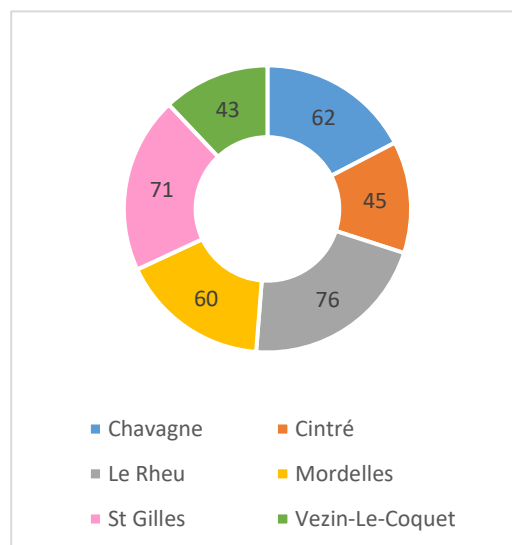
125 événements festifs (motricité/éveil sensoriel/musique/retrouvailles/chasse aux œufs/SNPE/REP en fête...)

Fréquentation des ateliers d'éveil :

Par les professionnels (AM et GAD) : Total 104
AM = assistant maternel GAD = garde à domicile



Par les enfants : Total 357 enfants

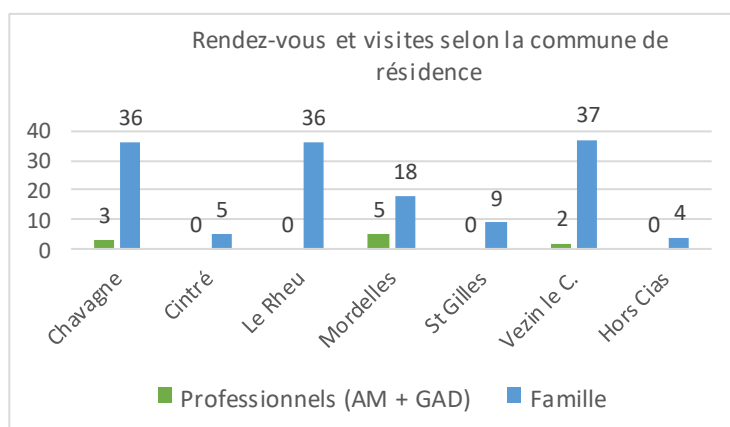


* les nombres indiqués représentent le nombre de personnes différentes ayant participé au moins une fois à un atelier d'éveil.

3/ Les permanences d'informations

Au total, 7 permanences physiques hebdomadaires sont assurées sur l'ensemble du territoire uniquement sur rendez-vous, plus 3 permanences téléphoniques

Fréquentation des permanences par commune de résidence



Le RPE a reçu **815** contacts de familles et **615** contacts de professionnels

En 2023, le RPE enregistre **155** rendez-vous physiques ou téléphoniques (*appel durant plus de 30 min*). Les permanences sont ouvertes à l'ensemble des communes.

4/ Les temps forts du RPE

Retrouvailles



RPE en fête

Semaine Nationale Petite Enfance

Du 18 au 25 mars 2023



Découvrez les activités / ateliers toute la semaine à :
Bréal-sous-Montfort, Centre, Chavagne, Mardelles, Le Rheu, St Gilles et Vezin-le-Coquet
Evénement gratuit et ouvert aux professionnels de l'accueil individuel et aux parents

SUR INSCRIPTION
02 90 02 36 85 | rpe@cias-ouest-rennes.fr
www.cias-ouest-rennes.fr



La semaine sans écran : Partenariat avec le Jardin d'enfants



Eveil musical : L'école de musique de la Flume



Par la compagnie « Arrête de Grandir »



La Ludothèque du CIAS « Tournévire »

Fonctionnement de la ludothèque :

Basée à la ferme du Pâtis à MORDELLES, la ludothèque intercommunale « TOURNEVIRE » offre un espace :

- D'accueil, de rencontres et d'échanges
- D'animations
- De pratiques de jeux
- De conseils
- D'accompagnement à la parentalité

La ludothèque propose différents types d'accueil :

Ouverture au public : trois demi-journées et une journée par semaine sur le temps scolaire et trois journées par semaine pendant les vacances.

171 séances hebdomadaires d'ouverture ludothèque (soit 671 heures) et 3397 passages avec une moyenne de 19 personnes par séance

Les emprunts de jeux :

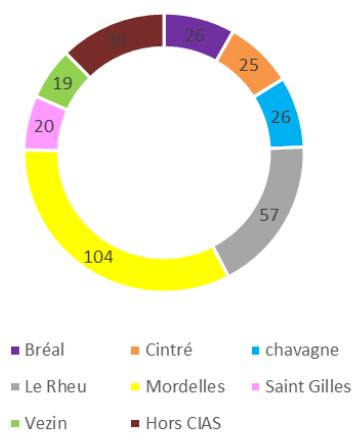
1452 emprunts en 2023 dont **42 malles**.

Les adhésions : 198 familles sont adhérentes à la ludothèque dont 67 sont des nouveaux adhérents

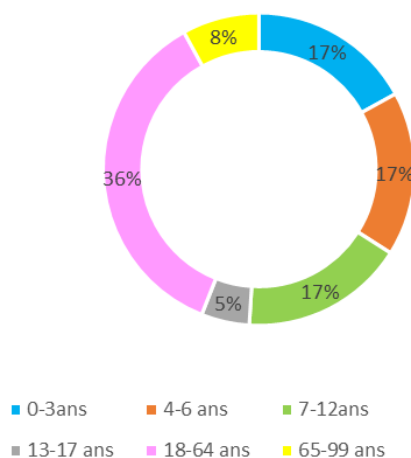
Prestations : 5 animations ont été réalisées pour les maisons d'assistants maternels.

10 interventions dans les structures petites enfance

Répartition des adhérents par commune



Répartition par tranches d'ages



Créneaux d'animations écoles et centres de loisirs

144 séances ont été réalisées en 2023 pour 3308 enfants et 71 classes et 28 séances en centres de loisirs. Les séances dans les écoles fonctionnent très bien, de plus en plus de classes sont intéressées mais cette activité est très chronophage pour l'équipe en lien avec l'itinérance.

Animations régulières

Bébéludo une fois par mois. Un temps privilégié destiné aux 0-3 ans et leurs parents ou assistants maternels dans la ludothèque. 10 séances en 2023 pour 179 usagers. Ce temps est très apprécié par les parents qui peuvent passer du bon temps avec leurs enfants et échanger avec les autres parents ou professionnels.

Soirées jeux : tout public une fois par trimestre dans la ludothèque : 5 séances pour 39 usagers

Animation médiathèque

5 animations ont été organisées dans les médiathèques à Cintré, Le Rheu, Chavagne et Saint Gilles.

Animations événementielles



Présentation des jeux du double 6

Festival A KOI TU JOUES Chavagne



Fête du jeu Cintré

Festival Anti-Jeu Mordelles



Les jardins d'enfants/halte-garderie

Dans des espaces aménagés et adaptés à leurs besoins, des petits groupes d'enfants se retrouvent régulièrement sur des demi-journées dans les communes de Bréal sous Montfort , Cintré , Chavagne et Saint Gilles. Le jardin d'enfants est un lieu de socialisation et de découvertes.

Nombre d'enfants accueillis :

Commune	Nombre d'enfants inscrits	Taux de fréquentation	Heures Facturées	Comparaison N/N-1
Bréal sous Montfort (agrément 13 places)	16	33.99%	851.50 h	- 257 h
Chavagne (agrément 16 places)	27	58.42%	1668.50 h	- 470.50 h
Cintré (agrément 16 places)	10	19.68%	281 h	-27.5
Saint Gilles (agrément 16 places)	26	46.02%	1336.5 h	- 257 h
TOTAL	79	42.69%	4137.50 h	-1012 h

***soit 68 enfants différents**

Agrément 12 places à compter de septembre 2023

Nombre d'enfants sous le seuil de pauvreté (tarif horaire ≤ à 1 €) :

En 2023	38 = 56% % des enfants accueillis
En 2022	35 = 42 % des enfants accueillis

	CINTRE	CHAVAGNE	LE RHEU	MORDELLES	SAINT GILLES	VEZIN	TOTAL
UNITE CHAVAGNE	0	18	1	3	0	0	22
UNITE SAINT GILLES	3	1	2	0	9	1	16
UNITE CINTRE	6	0	0	2	1	0	9
UNITE BREAL	0	1	1	3	0	0	5
TOTAL	9	20	4	8	10	1	52

Les temps forts :

Pique-nique avec les familles



Bibliothèque de Chavagne



Activités créatives



Spectacle « les grenouilles »
Par l'équipe

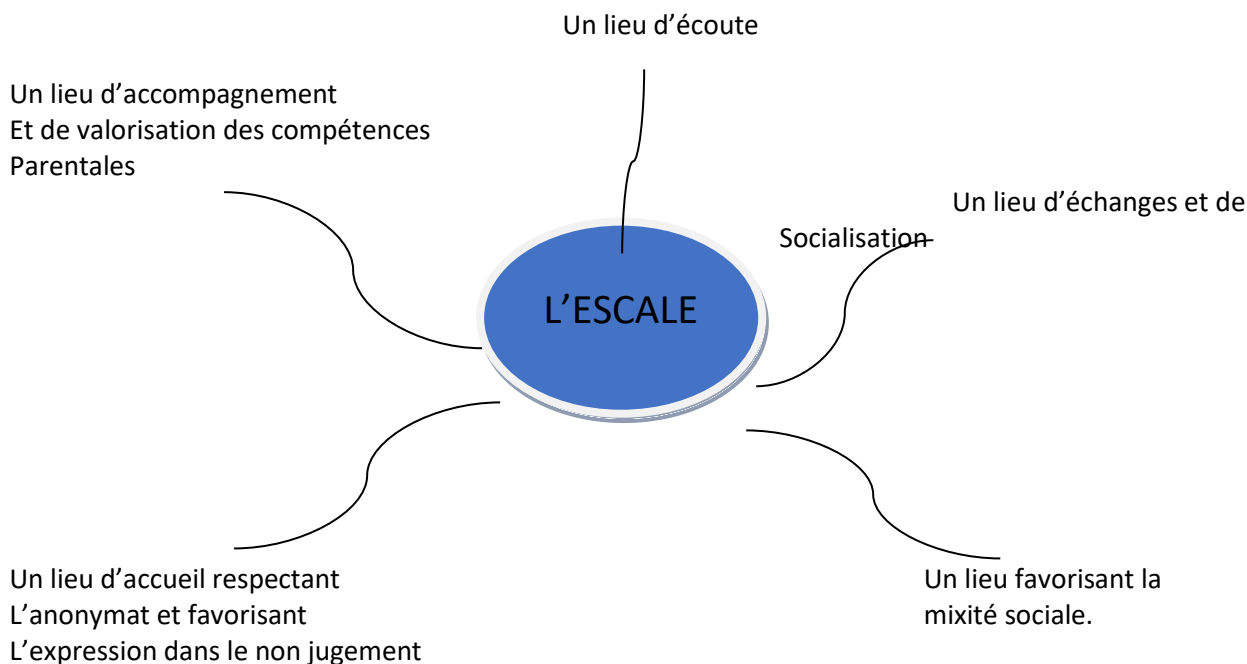


LE LAEP

(Lieu d'Accueil Enfants Parents)

Fonctionnant depuis septembre 2019 dans les communes de **Veizin le Coquet** et **Saint Gilles**, le LAEP « l'Escale » est un espace dédié aux enfants âgés de moins de 4 ans, (6 ans en cas d'accueil de fratrie) accompagnés de leurs parents (père, mère, futurs parents) ou d'un adulte référent ayant un lien de parenté avec l'enfant ou étant en charge de son éducation. Il est gratuit, anonyme et ouvert à toutes les familles.

Le LAEP a pour objectif d'être :



Fréquentation du LAEP :

LAEP en 2023	Nombre de familles	Nombre d'enfants	Enfants de 0 à 3 ans	Enfants de 4 à 6 ans	Nombre de nouvelles familles
SOUS TOTAL SAINT-GILLES	29	36	36	0	18
2022	16	16	16	0	14
SOUS TOTAL VEZIN-LE-COQUET	52	78	70	8	22
2022	28	42	39	3	26
TOTAL 2023	81	114	106	8	40
TOTAL 2022	44	58	55	3	40

Le Pôle Solidarités Emploi

- Accueil-Aide Sociale
- Point Accueil Emploi (PAE)

Les temps forts 2023 du pôle Solidarités Emploi

Le CIAS à l'Ouest de Rennes et ses partenaires jouent un rôle essentiel dans le maintien de la cohésion sociale. Le Pôle Solidarités Emploi du CIAS à l'Ouest de Rennes propose aux habitants des communes de Bréal-sous-Montfort, Chavagne, Cintré, Mordelles, Le Rheu, Saint-Gilles et Vezin-le-Coquet un accueil et un accompagnement en termes d'aide sociale et dans les démarches d'insertion sociale et professionnelle.

En 2023, nous observons une activité soutenue des services Aide Sociale et Point Accueil Emploi tant au niveau des permanences auprès des publics que des actions collectives. Les dispositifs de Tarifs réduits sous conditions de ressources et Sortir sont bien identifiés par les habitants avec des pics d'activités à la rentrée scolaire et au printemps. Et, les aides sociales facultatives sont en constante augmentation tant pour l'alimentaire que pour le carburant.

Nous accueillons des personnes en insertion sociale et professionnelle confrontées à des situations de mal-être. Ainsi, l'atelier « Bien-être », mis en place en 2022 en partenariat avec le CDAS, s'est poursuivi en 2023.

Par ailleurs, l'équipe du PAE travaille avec les partenaires de l'insertion du territoire afin d'élaborer des actions collectives en direction des publics accueillis particulièrement, face à la dématérialisation, pour l'accompagnement des femmes en démarche d'emploi et, pour favoriser les mises en relation avec le réseau d'entreprises.



4 postes au pôle Solidarités Emploi pour 3.80 ETP en 2023

POLE SOLIDARITES EMPLOI 2023	AIDE SOCIALE (facultative)	EPICERIE SOCIALE (soutien local)
Dépenses 2023	47 468	27 118
Recettes 2023	1990	27 226
Résultat comptable	-45 478	108

POLE SOLIDARITES EMPLOI 2023	PAE (pour 4 communes adhérentes + Le Verger)
Dépenses 2023	85 573
Recettes 2023	86 649
Résultat comptable	1076

Accueil - Aide sociale

L'équipe (2 agents = 2 ETP) assure une mission d'accueil général pour les services du siège administratif du CIAS à l'Ouest de Rennes. Le service Aide Sociale et ses partenaires (avec les permanences régulières du CLIC, La Plume, Service social CAF, ...) assurent l'aide sociale légale et facultative dans les domaines qui touchent à la famille, la vie quotidienne et la santé.

L'Accueil

Les chiffres de l'accueil en 2023 :

36 personnes accueillies en moyenne par jour au siège administratif

28 appels reçus en moyenne par jour

Affranchissement quotidien du courrier pour **26 services**

Gestion des livraisons et commandes

Gestion de la réservation des salles de réunion et traitement des e-mails

Les aides sociales légales

➤ **118** dossiers d'aide légale ont été constitués en 2023 :

Nombre de dossiers traités	Carte Mobilité Inclusion	Dossier familial d'aide sociale pour personnes âgées et handicapées			TOTAL Dossiers Aide légale
	Stationnement handicapé, invalidité ou priorité	Frais Aide ménagère	Frais Hébergement (ehpad, établissement, ...)	Obligation alimentaire	
Bréal sous Montfort	0	1	7	2	10
Chavagne	4	0	7	15	26
Cintré	0	0	3	0	3
Le Rheu	2	5	16	16	39
Mordelles	2	6	14	3	25
Saint Gilles	0	0	3	1	4
Vezin le Coquet	0	2	6	3	11
Total 2023	8	14	56	40	118

➤ **Fin 2023** à Mordelles, **29 élections de domicile** sont en cours de validité :

dont 20 premières demandes, 15 renouvellements et 13 résiliations au cours de l'année.

Fin 2022 -> **20** domiciliations et **Fin 2018** -> **13** domiciliations

Depuis Mars 2023 : Mise en place d'un logiciel de gestion « **DOMIFA** ».

Deux dispositifs de Rennes Métropole sur la Carte KORRIGO Services et SORTIR

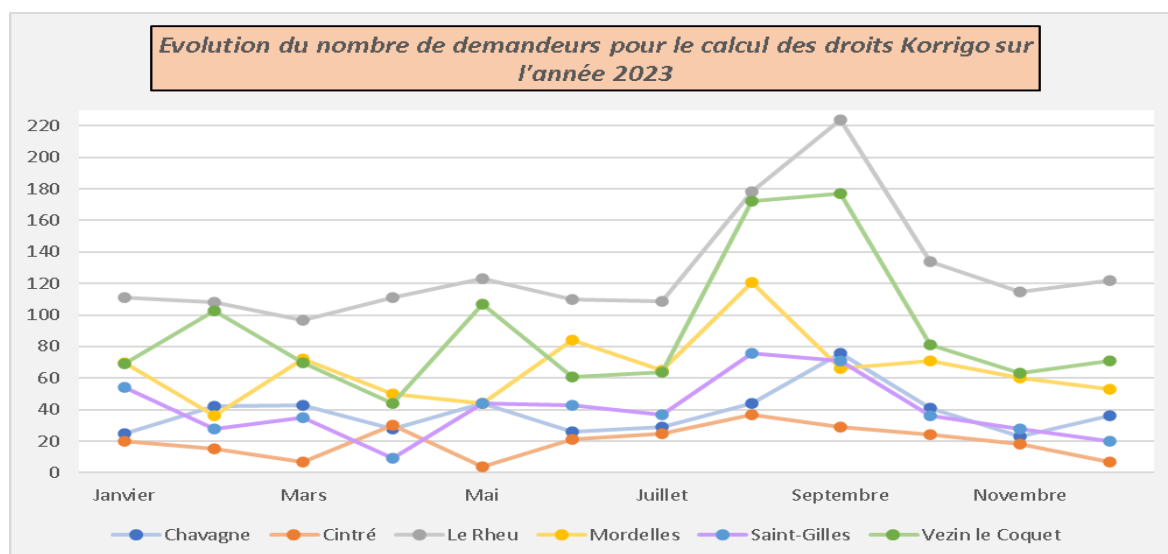
➔ Permanences à Mordelles (CIAS) : Tous les mardis, mercredis, jeudis de 9h à 12h sans RDV

Avec possibilité d'envoyer les justificatifs par e-mail :

Développement de notre offre de services permettant de fluidifier les permanences



1- Dispositif « Tarification Solidaire des Transports » (Rennes Métropole)



Chaque année, le nombre de demandeurs augmente fortement en créant un flux significatif sur la période entourant la rentrée scolaire de Août à Octobre (sur l'année 2023 -> 4 591 bénéficiaires potentiels).

Sur 2 733 cartes chargées :

81 % Renouvellement
19 % 1^{ère} demande

62 % Gratuité totale
38 % Gratuité partielle

-> **Depuis 2021 : 1 Titre de Gratuité chargé 1 seule fois, pour les enfants jusqu'à 12 ans**
-> **Puis, chargement des cartes à renouveler : selon la durée des droits (3, 6, 12 mois)**

➤ Diminution du nombre de cartes chargées depuis 2021, mais un temps de traitement équivalent pour l'étude des droits d'un foyer

Exemple :

1 famille = 1 calcul = 2 adultes + 3 enfants (14ans, 8ans, 4ans)

(soit 5 bénéficiaires potentiels)

= 3 chargements « Transports » + 5 chargements « dispositif Sortir »

1- Dispositif « SORTIR »

Le service Aide Sociale instruit les demandes d'accès à ce dispositif pour les habitants de Cintré, Chavagne, Le Rheu, Mordelles et Vezin le Coquet. Les droits sont chargés sur la carte Korrigo Services dès la naissance.

Bénéficiaires du dispositif Sortir entre 2022 et 2023

5 communes	Famille monoparentale	Couple avec enfants	Couple sans enfant	Personne seule	TOTAL
Chavagne	78	46	1	21	146
Cintré	46	16	0	4	66
Le Rheu	166	121	6	45	338
Mordelles	142	42	2	19	205
Vezin le Coquet	121	139	9	41	310
TOTAL 2023	552	364	18	129	1 063
TOTAL 2022	536	347	18	113	1 014



Les aides sociales facultatives

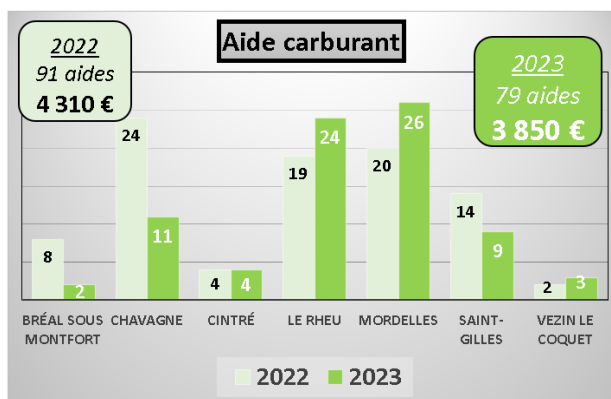
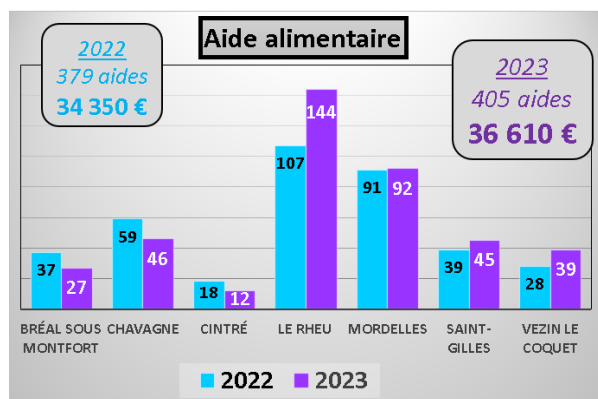
Budget 2023 voté pour un montant de 60 000 €

NOMBRE et MONTANT des aides financières accordées entre 2022 et 2023



2022 : 485 demandes accordées pour un montant de 42 981 €

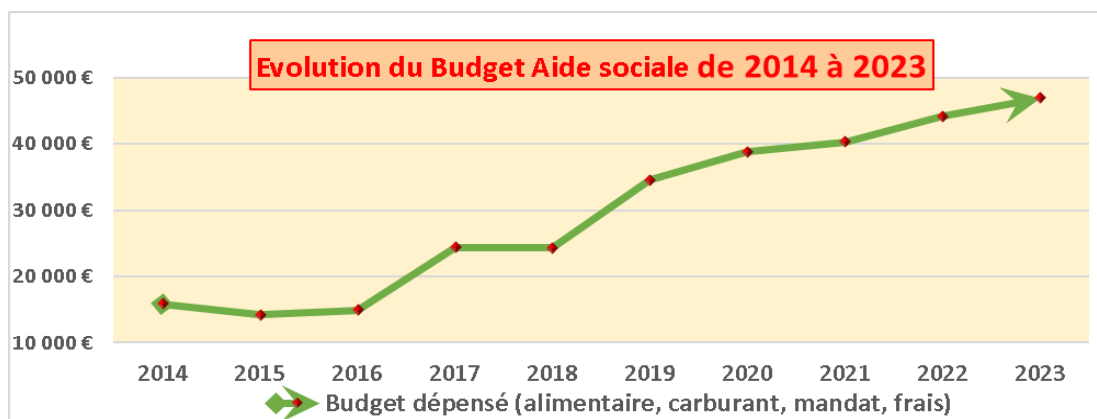
2023 : 502 demandes accordées pour un montant de 45 406 €



18 Mandats administratifs ont également été traités en 2023 pour un montant de 4 946,30 €
(ex: Facture Garage, Timbre fiscal, Frais d'obsèques, déménagement, Nettoyage logement, Travaux d'aménagement, Séjour scolaire, ...)

	Montant Aides Alimentaires			Montant Aides Energie (Carburant)			Montant Secours / Mandat (Facture, Frais)	
	2022	2023		2022	2023		2022	2023
Bréal sous Montfort	2 770 €	2 370 €	Bréal sous Montfort	420 €	160 €	Bréal sous Montfort	0 €	1 142,43 €
Chavagne	5 550 €	4 050 €	Chavagne	1 120 €	520 €	Chavagne	600 €	312 €
Cintré	1 860 €	1 200 €	Cintré	230 €	230 €	Cintré	1 300 €	0 €
Le Rheu	9 760 €	12 510 €	Le Rheu	890 €	1 050 €	Le Rheu	955,90 €	2 674,43 €
Mordelles	8 220 €	8 020 €	Mordelles	940 €	1 260 €	Mordelles	680 €	328 €
Saint-Gilles	3 610 €	4 340 €	Saint-Gilles	600 €	430 €	Saint-Gilles	0 €	0 €
Vezin le Coquet	2 580 €	4 120 €	Vezin le Coquet	110 €	200 €	Vezin le Coquet	785 €	489,44 €
TOTAL	34 350 €	36 610 €	TOTAL	4 310 €	3 850 €	TOTAL	4 320,90 €	4 946,30 €
Montant 2022	42 981 €	CARBURANT => Chèques ou Cartes En 2023, distribution des Bons de carburant sous 2 formes différentes : ➤ Chèques de Services UP (Station « CORA » Pacé) ➤ Cartes Station « TOTAL »						
Montant 2023	45 406 €							

Entre 2018 et 2023,
le montant dépensé est en constante augmentation: de 23 465 € à 45 406 €



Les

Conventions de partenariat



L'épicerie sociale et solidaire intercommunale gérée par l'association EISSOR

Le CIAS, avec un financement des 7 communes du CIAS et de Le Verger par convention, prend en charge le loyer et tous les frais locatifs du local recevant l'épicerie sociale et solidaire.



Permanence bimensuelle + Rendez-vous

38 personnes reçues / 17 permanences

Accompagnement par des bénévoles pour diverses démarches administratives

Développement de l'aide relative aux démarches numériques

Service social de la CAF

Permanence bimensuelle

Mise en place en Octobre 2021 et renouvelée

Accompagnement des familles autour d'événements de vie qui bouleversent l'équilibre personnel, professionnel, familial : Séparation, décès de conjoint/d'enfant, grossesse isolée



(mutuelle)

	Réunions publiques	RDV individuels
Le Rheu	Lundi 6 mars 2023 12 participants	Mercredi 15 mars 2023 10 rendez-vous individuels
Saint Gilles	5 participants	Mercredi 12 avril 2023 6 rendez-vous individuels
Mordelles	Lundi 13 novembre 2023 3 participants	Mercredi 22 novembre 2023 5 rendez-vous individuels



(médiation familiale)

Permanence mensuelle



(public âgé et handicapé)

Permanence bimensuelle

Pour information, d'autres permanences en lien avec le PAE ont lieu :
Conseiller Mission locale WeKer, BAIE/CIDFF35, Start'air, référente RSA /CDAS

PAE/ Point Accueil Emploi

Le PAE est un service intercommunal de proximité pour les habitants des communes de Chavagne, Cintré, Mordelles, Le Rheu et Le Verger (par convention). En partenariat avec les acteurs de l'emploi-formation, le PAE a pour mission de faciliter les démarches liées à la recherche d'emploi et/ou de formation, de mener des actions collectives et d'aider les employeurs dans leurs recrutements. L'objectif est de favoriser le lien de proximité entre les acteurs économiques et les habitants.

L'Equipe PAE : 2 conseillères Emploi-Formation, 31h/sem et 28h/sem

Les Partenaires en permanences : We Ker (réseau des Missions Locales), Start'air, CIDFF35, référente RSA

Les Permanences :

- Le Rheu, les lundis et vendredis matin,
- Mordelles, les mardis et jeudi matin,
- Les après-midis sur RDV

LES SERVICES AUPRES DES SALARIES - DEMANDEURS D'EMPLOI

Fréquentation du PAE

Nombre total des visites = **1045 contacts réalisés**
 Personnes inscrites au PAE = **384 personnes suivies**
 1ères inscriptions = **125 personnes reçues en 1e accueil**

Le PAE intervient dans les communes de Chavagne, Cintré, Mordelles, Le Rheu soit une population totale de 24 141 habitants et, par convention avec Le Verger pour 1 459 habitants

Nb de personnes inscrites au PAE : 384 personnes accueillies en 2023

225 femmes et 159 hommes

Par commune	< 18 ans	<26 ans	< 45 ans	< 55 ans	<62 ans	+ 62 ans	TOTAL Inscrits
Chavagne	0	5	15	13	5	1	39
Cintré	0	6	10	4	1	1	22
Le Rheu	1	16	70	35	17	5	144
Le Verger	0	0	8	6	1	0	15
Mordelles	1	17	53	45	27	4	147
TOTAL	2	44	156	103	51	11	367
+ autres communes	+ 17 personnes Bréal Sous Montfort, L'Hermitage, La Chapelle Thouarault, Plélan Le Grand, Vezin Le Coquet, Romillé, Talensac						384

Des Ateliers Numériques Animés par Orange Solidarité

Programmation : mai 2023

1 sessions de 3 jours à Mordelles

Objectif : Revoir les fondamentaux du PC (gestion des fichiers, utiliser le Web), utiliser le site internet de Pôle emploi, sa messagerie et le traitement de texte

Bilan 2023 : **2 présents** /
6 inscrits

Des Ateliers « Bien Être » animés par une Sophrologue En partenariat et financés par le Département

Programmation : **12 ateliers** de 1h30 à 2h à Mordelles

Objectif : Soutien à l'insertion sociale et professionnelle des publics en leur apportant des techniques pour mieux se connaître, gérer ses émotions, réduire ses tensions corporelles, reprendre confiance en soi. Ainsi, retrouver plus de sérénité pour un mieux-être et favoriser le lien social.

Bilan 2023 : 41 participations à un ou plusieurs ateliers avec une **moyenne de 6 personnes/atelier**

Accompagnement individuel et renforcé PLIE



Cette action est cofinancée par le FSE+ dans le cadre du programme national 2021-2027

Lutter contre les exclusions et permettre aux personnes éloignées de l'emploi de retrouver leur place sur le marché du travail, via une remise en activité, une formation qualifiante, un accompagnement individualisé vers un emploi durable en lien avec le développement économique du territoire.

Objectif 2023 : 24 accompagnements renforcés, pour un temps de travail estimé à 30 % pour la conseillère PAE dédiée au PLIE.

Bilan 2023 : **38 personnes rencontrées**, 356 entretiens individuels, 96 contacts entreprises, 10 entrées, 17 sorties dont 6 positives (emploi + 6 mois, CDI, formation qualifiante), Au total, 450 heures consacrés aux entretiens participants et Médiation Active à l'Emploi avec le réseau d'entreprises

LES SERVICES AUPRES DES EMPLOYEURS - ENTREPRISES

En 2023, le PAE a travaillé sur **72 offres d'emploi de proximité auprès de 34 entreprises partenaires** du territoire et 3 offres de particuliers employeurs.

- Partenariat avec les intérim : Actual, Interaction, Randstad, Samsic, Partnaire, ...
- **Prescription sur la Plateforme inclusion** : l'équipe du PAE oriente des candidatures vers les Structures d'insertion (association intermédiaire, chantiers, intérim et entreprises d'insertion)

Session de recrutement

Randstad One Site

le 6 février 2023 sur Le Rheu

Pour leurs clients :

Mondial Relay, La Poste, Carrefour

Objectif : Favoriser la rencontre avec des employeurs sur le territoire et participer à des sessions de recrutement en proximité

Bilan 2023 : **10 participants** /
14 inscrits

Visite Entreprise, Matériaux de l'Ouest

le 20 avril 2023 à l'Hermitage

Accueil par le service RH, présentation de l'entreprise, visite des ateliers préfabrication et armatures puis entretien individuel,
7 candidats



Forum Emploi – le 23 mars 2023 à l'Hermitage

En partenariat avec le PAE de L'Hermitage, Pôle Emploi et WeKer

Objectif : Découvrir les entreprises du territoire : secteurs d'activités, métiers, modalités d'accès à l'emploi, formation, recrutement et, besoins en personnel.

Rencontrer les professionnels. Avoir des conseils. Déposer sa candidature en direct.

- **Entreprises : 18 employeurs**
ANEFA, A2I, BCIG, BDR, BRIENT, Carrefour Supply Chain, CDG35, CIAS à L'Ouest de Rennes, DB Schenker, Déménagement Macé, Id'Verte, Lactalis, Mairie de L'Hermitage, Matériaux De l'Ouest, Mondial Relay, SARC, Start'air, SPLO
- 106 candidats
- 195 entretiens individuels
- **Et, 1 mois après ... :** 4 CDI, 3 CDD, 4 missions d'intérim, 4 en missions en AI, ETTI (dispositif insertion), 1 PMSMP et 2 candidatures transmises dans le réseau



Matinale Employeurs en partenariat avec PAE L'Hermitage, Pôle Emploi et WeKer

- **le 3 mars : « Parlons Transport et Emploi » et de 8h30 à 10h30 à Mordelles**
Intervention plateforme mobilité de WeKer et Ehop Covoiturons-nous
- **le 29 sept : « Sensibilisation au handicap » de 8h30 à 10h30 à Le Rheu**
Avec Pôle Emploi et Cap Emploi, lieu unique d'accompagnement

Objectif : Informer les employeurs sur les aides les services en proximité avec les PAE

Recueillir leurs attentes, leurs questionnements en matière de recrutement et partager les bonnes pratiques



- **7 entreprises présentes**
SARC, Lactalis, Magasins Bleus, Blanchard, Brient, CIAS à l'Ouest de Rennes, Super U
- **Bilan :** Faire du réseau, interconnaissance, partage de problématiques et solutions.

LES ACTIONS COLLECTIVES

L'équipe du PAE travaille en lien avec les professionnels de l'emploi, de l'insertion et de l'action sociale pour une meilleure efficacité dans l'accompagnement du public et des employeurs.

« Module Découverte des Métiers » / CIDFF 35, les 19, 21, 26, 27 et 28 sept 2023-Animé par le CIDFF35

Objectif : permettre à des femmes sans qualification ou désireuses de se réorienter, de découvrir les métiers de l'entreprise, leurs spécificités ou leurs contraintes avant un parcours de formation ou un emploi. Sur ces modules, la diversification des choix professionnels est abordée par la rencontre avec des professionnels qui présentent des métiers où les femmes sont encore minoritaires.

Rencontres d'entreprises : Plateforme colis, Cuisine Centrale, Paprec, BCIG

Bilan 2023 : 8 participantes / 11 Inscrites

Forum Evolution Professionnelle le 2 février 2023 à Vezin Le Coquet

En partenariat avec les PAE d'Espace Emploi et de L'Hermitage/ La Chapelle Thouarault

Objectif : Accueillir salariés du secteur privé ou public et demandeurs d'emploi souhaitant s'informer sur les évolutions possibles au sein de leur entreprise, sur les étapes d'une reconversion ou sur la création d'entreprise

- **Information collective et stands individuels**
- **Publics 60 participants**
- **Partenariat :**

La Région, Pôle emploi, Afpa, Groupement évolution professionnel, CCI, CDG 35, L'Exploratoire de Weker, CIDFF35



Webinaire Transition Pro : le 5 décembre 2023 à Mordelles de 17h45 à 19h15

Objectif : Proposer une information sur la reconversion professionnelle des salariés avec Transition Pro Bretagne et le réseau SPEF en visio-conférence

Bilan 2023 : **3 personnes présentes / 6 inscrites**

LES PERMANENCES DES PARTENAIRES

Afin de répondre aux besoins des usagers dans leur insertion sociale et professionnelle.

Start'air

Le 2^{ème} vendredi/mois, à la permanence PAE de Le Rheu. Certaines personnes peuvent également être reçues directement à Rennes.

Objectif : Remise en emploi sur des missions ponctuelles de demandeurs d'emploi sans emploi depuis un certain temps

Bilan 2023 : **12 personnes accueillies**, des femmes dont 5 qui ont effectué des missions



Bureau d'Accompagnement Individualisé vers l'Emploi (BAIE) / CIDFF 35

Objectif : accompagnement individuel de femmes éloignées de l'emploi. Poser l'articulation des temps de vie, d'y réfléchir, mais aussi de trouver des solutions, des méthodes pour concilier vie privée, vie familiale et de dégager du temps pour envisager et organiser du temps pour une vie professionnelle, de penser le mode de garde de leurs enfants, les solutions alternatives.

Bilan 2023 : **14 femmes accompagnées** : 8 de Le Rheu et 6 de Mordelles (3 sorties en emploi, 2 ont abandonné (problématique santé, garde d'enfants), 9 en accompagnement



ANNEXES
Rapport d'Activité CIAS 2023

A/ Les emprunts et la dette (Finances)

B/ Les marchés publics 2023 (Finances)

C/ Bilan des formations 2023 (RH)

D/ Budget EHPAD ERRD 2023

E/ Vie sociale et Animation en EHPAD

Ces annexes seront consultables sur le site Internet du CIAS (rubrique « Nos parutions») :
www.cias-ouest-rennes.fr

Lexique

APA	Allocation Personnalisée à l'Autonomie
ARS	Agence Régionale de Santé
ASPA	Allocation Solidarité Personnes Agées
BAIE	Bureau d'Accompagnement Individualisé vers l'Emploi
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CARSAT	Caisse Régionale d'Assurance Maladie de Bretagne
CDAS	Centre Départemental d'Action Sociale
CDG 35	Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine
CHSCT	Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
CIAS	Centre Intercommunal d'Action Sociale
CIDFF	Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles
CLIC	Centre Local d'Information et de Coordination
CMU	Couverture Maladie Universelle
CNAS	Comité National d'Action Sociale
CNFPT	Centre National de la Fonction Publique Territoriale
CNRACL	Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales
CNSA	Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie
CPOM	Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
DEAVS	Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale
EAJE	Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants
EHPAD	Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
EISSOR	Epicerie Intercommunale Sociale et Solidaire à l'Ouest de Rennes
EJE	Educateur/Educatrice de Jeunes Enfants
EPRD	Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses
ESAME	Equipe Spécialisée Alzheimer du Meu
ETP	Equivalent Temps Plein
FNADT	Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire
FSE	Fonds Social Européen
GCSMS	Groupe de Coopération Sociale et Médico-Sociale
GIR	Groupe Iso Ressource
GMP	GIR Moyen Pondéré
IDE	Infirmier(e) Diplômé(e) d'Etat
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
IRCANTEC	Institution de Retraite Complémentaire des Agents Non Titulaires de l'Etat et des Collectivités publiques
LAEP	Lieu d'Accueil Enfants Parents
MA	Multi-Accueil (Petite Enfance)
MAIA	Maison pour l'Autonomie et l'Intégration des Malades d'Alzheimer
MEIF	Maison de l'Emploi, de l'Insertion et de la Formation professionnelle
MSA	Mutualité Sociale Agricole
PAE	Point Accueil Emploi
PASA	Pôle d'Activités et de Soins Adaptés
PLIE	Plan Local d'Insertion par l'Economie
PMI	Protection Maternelle Infantile
PSU	Prestation de Service Unique (Petite Enfance)
RPE	Relais Petite Enfance
RSA	Revenu de Solidarité Active
SAAD	Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile
SIASOR	Syndicat Intercommunal d'Action Sociale à l'Ouest de Rennes
SPASAD	Service Polyvalent d'Aide et Soins à Domicile
SSIAD	Service de Soins Infirmiers à Domicile
UDAF	Union Départementale des Associations Familiales
UNA	Union Nationale de l'Aide, des soins et des services aux domiciles
URSSAF	Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales

En bleu : service du CIAS



CIAS à l'Ouest de Rennes

Place Toulouse Lautrec
BP 31 - 35310 MORDELLES

02 23 41 28 00

cias@cias-ouest-rennes.fr
[**www.cias-ouest-rennes.fr**](http://www.cias-ouest-rennes.fr)

